



## DIPLOMATIE

Redynamisation  
des relations entre  
la RDC et le Vatican

Reçu en audience le 19 janvier par Mgr Paul Richard Gallagher, le secrétaire chargé des relations avec les États au Vatican, le vice-Premier ministre Léonard She Okitundu et son hôte ont convenu de maintenir en permanence leurs consultations diplomatiques pour que les relations entre Kinshasa et le Saint-Siège demeurent à leur niveau d'excellence actuelle. Le ministre congolais a, par ail-

leurs, rassuré sur l'avancement du processus de ratification de l'Accord-cadre censé lier les deux parties. La procédure serait en attente d'examen au Sénat lors de la session parlementaire de mars 2018. Cette visite de l'officiel congolais au Saint-Siège tend à réchauffer des relations séculaires qui remontent à la première évangélisation du Congo.

Page 2



Léonard She Okitundu et Mgr Paul Richard Gallagher



Des fidèles catholiques le 30 décembre 2017

## CONFLIT POUVOIR-ÉGLISE

La Communauté islamique charge à son tour  
le gouvernement

A la suite des propos du cardinal Laurent Monsengwo et du pasteur protestant François David Ekofo qui ont, tous deux, stigmatisé l'absence d'un leadership responsable et visionnaire capable de tirer la RDC du marasme dans lequel elle s'est engouffrée, le représentant légal de la Communauté islamique en RDC vient à son tour d'enfoncer le clou en peignant un tableau sombre du pays.

Par ailleurs, Cheikh Ali Mwinyi N'kuu fait siennes les revendications exprimées par les manifestants du 31 décembre portant essentiellement sur l'application intégrale de l'accord de la



Cheikh Ali Mwinyi N'kuu

Saint-Sylvestre. Là-dessus, il estime que beaucoup reste à faire, notamment sur le volet de la décripation politique.

Page 3

## MANIFESTATIONS ANTI KABILA

Les membres  
du CLC contraints  
à la clandestinité

Cinq des huit responsables du Comité laïc de coordination (CLC), structure proche de l'épiscopat congolais, sont sous le coup d'un mandat d'arrêt émis tout récemment par le Parquet. Ce mandat d'arrêt est en lien étroit avec les dernières manifestations anti Kabila qui ont failli tourner à l'émeute tant à Kinshasa qu'à l'arrière-pays. Recherchés par les services de sécurité, les animateurs du CLC seraient actuelle-

ment sous la protection discrète de la Monusco, apprend-on. Outre l'exigence de l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre avec notamment la mise en œuvre de mesures de décripation politique, le CLC demande au président Joseph Kabila de déclarer publiquement qu'il ne sera pas candidat à un troisième mandat comme le prévoit la Constitution.

Page 4

## MANIFESTATIONS PUBLIQUES

René Ilume fait sa lecture  
de la prêche du pasteur  
Ekofo

En séjour à Kinshasa avant de regagner rapidement son poste dans la capitale sud-soudanaise, le diplomate congolais René Ilume fait, en tant que membre de la majorité présidentielle et aussi homme de Dieu, sa lecture de la prêche du pasteur François-David Ekofo de l'Église du Christ au Congo, le 16 janvier, à la cathédrale du Centenaire protestante, lors de la commémoration de l'assassinat du président Laurent-Désiré Kabila en 2001. Il pense qu'il y a eu une fausse interprétation du sermon du pasteur Ekofo, une sorte de malentendu qu'il a tenu à dissiper à son niveau. Aussi a-t-il fermement dénoncé le manque de loyauté de certains leaders ecclésiastiques et d'autres acteurs politiques, principalement ceux de l'opposition.

Page 5

## ÉDITORIAL

## Néocolonialisme

Rien au fond ne rend mieux compte de l'inclination néocoloniale de Radio France internationale (RFI) – cette station du service public français qui se présente en toute simplicité comme « La radio du monde » – que l'incident survenu vendredi lors des travaux préparatoires de la tournée que Claudy Siar effectuera au Congo, du 21 au 28 février, avec son émission « Couleurs tropicales ».

Sollicités tout naturellement par les organisateurs de cette belle opération afin de l'accompagner et de la soutenir de différentes façons, nous avons, bien sûr, répondu aussitôt de façon positive. Mais la direction de RFI a refusé brutalement cet appui sous le prétexte pour le moins étonnant que « *Les Dépêches de Brazzaville ne sont pas toujours tendres avec elle* » et « *qu'elle ne souhaite donc pas associer le nom du journal à la venue de Couleurs tropicales* ».

Un tel comportement témoigne d'un mépris envers les médias congolais qui ne peut être toléré et que, bien sûr, nous ne tolérerons pas. Ne relevant jour après jour dans notre pays que ce qui va mal ou qui paraît aller mal, déformant de façon systématique à Paris les informations qui lui sont transmises depuis Brazzaville par les professionnels travaillant sur place, ne citant jamais dans ses revues de presse les journaux comme le nôtre alors même qu'ils sont reconnus pour la qualité et le sérieux des nouvelles qu'ils diffusent jour après jour dans leurs colonnes, RFI en vient maintenant à rejeter, sous un prétexte politique qui ne dit pas son nom, l'appui que nous sommes prêts à apporter aux artistes qu'elle envoie au Congo. Un comble pour un organe de presse public qui n'est pas indépendant, mais qui relève de l'autorité de l'Etat français et qui est entièrement financé par les contribuables français !

Que les choses soient claires : face au néocolonialisme, pour ne pas dire au racisme que révèle ce comportement, nous ne modifierons en rien l'appui médiatique que nous comptons apporter à Claudy Siar et à son émission « Couleurs tropicales ». Outre le fait que cet artiste est un ami de longue date pour lequel nous avons le plus grand respect, le thème même de l'atelier qu'il animera vendredi à Brazzaville – « L'Afrique est-il un continent d'avenir pour la jeunesse ? » – mérite, en effet, la plus grande attention. N'en déplaise à RFI, nous ne dérogerons donc pas au devoir d'information qui est le nôtre.

Les Dépêches de Brazzaville

## COOPÉRATION

## La RDC entend réchauffer ses relations avec le Saint-Siège

Reçu en audience le 19 janvier par Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire chargé des relations avec les États, Léonard She Okitundu et son hôte ont convenu de maintenir permanentes leurs consultations diplomatiques pour que les relations entre Kinshasa et le Saint-Siège demeurent à leur niveau d'excellence actuelle.



She Okitundu et Mgr Paul Richard Gallagher

Le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères et intégration régionale, Léonard She Okitundu, sillonne depuis quelque temps les capitales occidentales pour clarifier la situation politique et sociale globale qui prévaut actuellement dans son pays. Un exercice de haute portée diplomatique pour autant qu'il s'agit d'exercer un lobbying auprès des partenaires extérieurs dans le but de modifier leur perception vis-à-vis de la RDC, notamment sur le volet du respect des droits et libertés publiques. Première étape de cette longue tournée, l'État de Vatican. Un choix qui n'est pas innocent et qui procède de la volonté exprimée par la RDC d'entretenir des relations fructueuses empreintes de cordialité avec le Saint-Siège, en ce moment de grandes turbulences sociopolitiques marquées par des appels récurrents à des marches lancés par les catholiques via le Comité laïc de coordination.

Le sujet a, d'ailleurs, été abordé au cours de l'entretien que Léonard Shé Okitundu a eu le 19 janvier avec Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire chargé des relations avec les États. L'officiel congolais en a profité pour dénoncer ce qu'il a qualifié « *d'instrumentalisation de l'Église catholique à des fins politiques inavouées par certaines forces politiques et sociales s'inscrivant dans une logique insurrectionnelle* ». Dans la foulée, Shé Okitundu a stigmatisé les actes de provocation à l'endroit des forces de l'ordre de la part des manifestants tout en soulignant

la difficulté « *de concilier l'exercice des libertés individuelles et l'impérieuse nécessité de préserver le maintien de l'ordre et la sécurité publique, conformément à sa Constitution et ses engagements internationaux en la matière* ».

Des jérémiades qui n'ont hélas pu fléchir la position du Vatican qui s'en tient toujours au respect de l'Accord de la Saint-Sylvestre qui constitue un « espoir » pour une résolution pacifique des tensions en RDC. Et Mgr Paul Richard Gallagher s'est fait fort de le signaler à son interlocuteur, tout en lui rappelant la responsabilité des autorités de veiller à l'inviolabilité des lieux de culte, particulièrement au terme de l'Accord-cadre RDC-Vatican en voie de ratification. À ce propos justement, le diplomate congolais a tenu à rassurer sur l'avancement du processus de ratification de cet accord-cadre censé lier Kinshasa à la Cité pontificale. La procédure aurait déjà franchi l'étape de l'Assemblée nationale et serait en attente d'examen au Sénat lors de la session parlementaire de mars. L'occasion était bonne pour Léonard She Okitundu de réitérer, en outre, le vœu de son pays d'entretenir des relations durables et particulièrement privilégiées avec l'État de Vatican. Des relations, a-t-il dit, « *datant de plusieurs siècles depuis la première évangélisation du Congo* ». Une volonté saluée par le Saint-Siège qui reste résolument engagé pour l'instauration d'une paix durable en RDC.

Alain Diasso

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara

## Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampou-

la (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula,  
Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama,  
Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope  
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,  
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

iCoordonnateur Général : Rachyld Badila  
Coordonnateur Adjoint du suivi des Services Généraux : Jules César Olebi  
Chef de section électricité et froid :  
Siméon Ntsayouolo  
Chef de section transport: Jean Bruno Ndokagnia  
Assistante : Sylvia Addhas  
DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),  
Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émile Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## SITUATION HUMANITAIRE

## La communauté internationale lance un appel pour 1,68 milliard de dollars

**Le financement recherché vise à couvrir l'aide et l'assistance d'urgence en République démocratique du Congo (RDC) durant l'année en cours.**

Les acteurs humanitaires viennent de lancer un appel de 1,68 milliard de dollars pour 2018 en faveur de la RDC. Il s'agit, a précisé un communiqué du Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), du plus grand appel de fonds jamais réalisé pour le pays où 13,1 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire.

À en croire Ocha, cette action des humanitaires a été motivée par la détérioration dramatique de la situation humanitaire dans le pays au cours de l'année 2017. Et près de 50% du financement sollicité seront destinés à des projets d'urgence en matière de santé et de sécurité alimentaire.

**Près de 11 millions de Congolais ciblés**

Ocha a indiqué que ce financement sera nécessaire pour cibler 10,5 millions de Congolais en aide et assistance d'urgence durant l'année, tenant compte du changement majeur aux besoins à apporter dû à l'expansion géographique et la détérioration de la situation dans certaines zones. Le bureau onusien a, en effet, noté qu'avec 1,9 million de per-



sonnes nouvellement déplacées en 2017, la RDC abrite 4,3 millions de personnes déplacées, la plaçant comme le pays africain avec le plus grand nombre de personnes dans cette situation. Sur le plan sanitaire, a souligné l'agence, l'année 2017 a enregistré la pire épidémie de choléra de ces quinze dernières années avec plus de cinquante-cinq mille cas et plus de mille décès ; alors que plus de quarante-deux mille cas de rougeole ont égale-

ment été enregistrés la même année.

Citant les experts en alimentation et nutrition, Ocha estime que 7,7 millions de personnes ne mangent pas à leur faim. Ce qui constitue, selon le bureau, une augmentation de 30% par rapport à l'année 2016. « Alors qu'initialement les acteurs humanitaires s'étaient fixés pour objectif d'apporter de l'aide humanitaire à 7,1 millions de personnes en RDC en 2018, au-

*Distribution de l'aide humanitaire. Photo UN*

**Reflet de l'ampleur, la gravité et l'imprévisibilité de la crise**

La coordonnatrice humanitaire, Kim Bolduc, a fait observer, le 18 janvier à Kinshasa, que « l'année écoulée a été l'une des plus difficiles pour des millions de civils, avec le cycle incessant de la violence, des maladies, de la malnutrition et de la perte des

*moyens de subsistance qui pèsent sur les familles ». Pour elle, cet appel reflète l'ampleur, la gravité et l'imprévisibilité d'une crise qui n'a que trop duré. « Nous sommes dans l'état d'une des crises humanitaires les plus graves, aiguës et complexes du monde », a-t-elle déclaré, soulignant que « sans le soutien essentiel de la communauté humanitaire, la survie de milliers de personnes est menacée et les espoirs de relèvement rapide seront anéantis ».*

Il est noté que ce sombre tableau se dépeint alors que les financements pour l'action humanitaire sont historiquement bas. « Seulement la moitié des 812,5 millions de dollars demandés en 2017 a été reçue. Alors que la crise du Kasai continue d'exiger une grande attention, le Nord-Kivu est la province la plus touchée par les mouvements de population et les besoins nés de cette crise », a noté Ocha, poursuivant que pour 2018, le plan revu estime que les garçons et les filles de moins de 18 ans représentent 60% des personnes dans le besoin et près de 2,2 millions d'enfants souffrant de malnutrition auront besoin d'assistance.

**Lucien Dianzenza**

## CONFLIT POUVOIR-ÉGLISE

## La communauté islamique charge à son tour le gouvernement

**Le représentant légal de l'Islam en RDC demande l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre dans son volet décripation politique.**

L'état se resserre sur le gouvernement. Les derniers propos du cardinal Laurent Monsengwo, tenus au lendemain de la marche réprimée du 31 décembre, résonnent encore comme un désaveu du leadership actuel qui serait, d'après lui, incapable de conduire le pays vers une destinée meilleure. L'archevêque de Kinshasa avait poussé l'outrecuidance jusqu'à plaider pour un assainissement complet du microcosme politique congolais, gangrené par une médiocrité qui empêche le saut qualitatif qu'attend toujours le peuple vers l'excellence. « Que les médiocres dégagent ! », cette phrase sibylline avait suffi pour entraîner une levée de boucliers dans la classe politique dirigeante qui a vite répliqué. Le bras de fer ainsi engagé entre le gouvernement et l'épiscopat catholique a pris une tournure telle que les confessions religieuses sont entrées dans la danse sans toutefois parler d'une même voix.

Très entreprenants, deux membres du gouvernement s'étaient investis dans une opération de charme vers les autres

confessions religieuses, sollicitant leur appui pour faire échec à toute « stratégie anti Kabila » concoctée par les laïcs catholiques. Les « Mpeve ya Longo » et autres communautés religieuses ont mordu à l'hameçon, se désolidarisant par le fait même avec l'épiscopat catholique qui, jusqu'il y a quelques jours, avait du mal à se trouver d'alliés dans l'espace religieux. Puis, contre toute attente, l'Église protestante au Congo s'est mise au pas. Le 16 janvier à la cathédrale du Cinquantenaire, lors de la messe de suffrage dédiée à la mémoire de feu Laurent Désiré Kabila, Mgr Ekofo a fait sensation dans son homélie qui a pris les contours d'un réquisitoire sévère contre les autorités politiques. « L'État n'existe pas en RDC », a-t-il asséné devant des officiels présents dont le laxisme coupable dans la déliquescence du pouvoir de l'État a été jugé inadmissible.

Sur un ton calme incitant à la réflexion et à une remise en cause profonde d'une manière d'agir collective, l'évêque protestant avait touché le point sensible et refroidi les ardeurs des affidés du pouvoir venus en nombre assister à cette messe. Complémentaires dans leur lecture des enjeux politiques actuels, le



*Cheikh Ali Mwinyi N'kuu*

cardinal Laurent Monsengwo et Mgr Ekofo ont peint un tableau sombre du pays et tiré la sonnette d'alarme pour son relèvement immédiat par la mise en place d'un leadership visionnaire et porteur d'espoir.

**L'Islam fait siennes les revendications des catholiques**

Enfonçant le clou, le représentant légal de la communauté islamique en RDC, cité par actualités.cd, n'est pas allé par le dos de la cuillère pour dire que le pays va mal. Cheikh Ali Mwinyi N'kuu fait siennes les revendications de l'Église catholique, des mouvements citoyens et de l'opposition

radicale portant essentiellement sur l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre. Il estime à ce sujet que beaucoup reste à faire, notamment sur le volet de la décripation politique qui passe, entre autres, par la libération des prisonniers politiques, le retour des exilés politiques et la réouverture des médias privés fermés. Et d'ajouter : « Le Congo est malade, il nous faut une thérapie de choc. Nous devons nous comporter comme des médecins. Nous devons tout d'abord respecter nos engagements. Si vous avez pris un engagement devant Dieu et devant les hommes, il faut sa-

*voir le respecter. Nous devons aussi changer nos mentalités et surtout nous ne devons pas nous flatter même si elle blesse, nous devons nous dire la vérité ».*

Quant aux marches souvent réprimées par les forces de l'ordre, il regrette qu'elles entraînent des pertes en vies humaines et souhaite que cela ne se reproduise plus. La marche étant reconnue par la Constitution, la police ne peut que sécuriser les manifestants pour autant que l'action initiée soit pacifique, a fait observer Cheikh Ali Mwinyi N'kuu qui s'inscrit dans la dynamique protestataire contre le pouvoir en place.

**Alain Diasso**

## MANIFESTATIONS ANTI KABILA

# Les membres du CLC contraints à la clandestinité

**Cinq des huit responsables du Comité laïc de coordination (CLC) sont sous le coup d'un mandat d'arrêt émis contre eux par le Parquet général de la République.**

Le Pr Ndaywel et les autres membres du CLC, un collectif proche de l'Église catholique, ne sont presque plus visibles à Kinshasa. Ils se montrent de plus en plus discrets, eux qui, il y a peu, défiaient l'autorité publique à travers les conférences qu'ils multipliaient pour sensibiliser l'opinion à leur action. À la base du profil bas adopté ces derniers temps par les animateurs de cette structure quasi révolutionnaire, les mandats d'arrêt émis contre eux par le Parquet général de la République. Plusieurs sources judiciaires contactées à ce sujet ont, en effet, confirmé l'émission des mandats d'amener contre cinq des huit responsables du CLC. Une situation qui était prévisible lorsqu'on considère les attaques virulentes dont ont été l'objet le Pr Ndaywel et ses amis au lendemain de la marche réprimée du 31 décembre 2017 par les forces de l'ordre. Dans ses envolées contre le

collectif, le porte-parole du gouvernement l'avait même traité d'une structure fantôme, sans adresse fixe et non reconnue légalement. Et pourtant, d'après l'épiscopat catholique, le CLC a une base légale et est même reconnu par le Vatican. Alors que le dernier Conseil des ministres avait accusé la hiérarchie de l'Église catholique des tentatives subversives contre les intérêts nationaux, il était clair que le CLC, en tant qu'initiateur de la manifestation du 31 décembre, n'allait pas échapper aux représailles. Aujourd'hui, on y est presque.

Les animateurs du CLC se terrent désormais à Kinshasa et seraient sous la protection discrète de la Mission des Nations unies au Congo (Monusco), selon certaines indiscrétions. Appelés le 19 janvier par le vice-gouverneur de Kinshasa, Clément Bafiba, pour une séance de travail en rapport avec la marche du 21 janvier, les membres du CLC ont décliné l'invitation, redoutant d'être arrêtés par les services de sécurité qui sont à leurs trousses. Pour eux, il s'agis-

sait là d'un guet-apens bien ficelé par l'autorité urbaine, en complicité avec les services de renseignement.

Pour en revenir au fameux mandat d'arrêt adressé à leur rencontre, il est dit que le motif leur serait communiqué sur place. Mais l'on croit savoir qu'il est en lien étroit avec les dernières manifestations anti Kabila qui ont failli tourner à l'émeute tant à Kinshasa qu'à l'arrière-pays. Leur dernier appel en date pour la marche pacifique du 21 janvier n'a fait qu'exacerber la colère des autorités face à des gens qui, apparemment, ne semblent écouter que la voix de leur propre raison.

Outre l'exigence de l'application intégrale de l'accord de la Saint-Sylvestre avec notamment la mise en œuvre de mesures de décrispation politique, les responsables de ce comité (dramaturge, professeurs d'université, activistes...) demandent au président Joseph Kabila de déclarer publiquement qu'il ne sera pas candidat à un troisième mandat comme le prévoit la Constitution.

Alain Diasso

## CRISE POLITIQUE EN RDC

# Une résolution du parlement européen contre le régime de Kinshasa

**La nouvelle décision contraignante est adressée notamment au président de la République, Joseph Kabila; au Premier ministre, Bruno Tshibala; et aux deux chambres du parlement congolais.**

La résolution adoptée le 18 janvier sur la RDC exige, entre autres, la libération des prisonniers d'opinion, le retour en toute sécurité et sans conditions des opposants en exil, ainsi que l'ouverture d'une enquête sur la répression de la manifestation du 31 décembre 2017.

Les eurodéputés attendent l'ouverture d'une enquête par la Cour pénale internationale et l'ONU sur les allégations de la Fédération internationale des ONG des droits de l'homme à propos des crimes contre l'humanité au Kasai dont se seraient rendues coupables les forces de sécurité, ainsi que l'approfondissement des sanctions ciblées si jamais aucun progrès significatif n'est accompli dans la recherche d'une solution pacifique à la crise, contre les autorités congolaises qui entravent le processus électoral et violent les droits humains.

La résolution a aussi prôné la subordination du financement de l'Union européenne au processus électoral en cours en RDC à la publication d'un budget réaliste par la Commission électorale nationale indépendante.

Tout en dénonçant le projet de loi sur les ONG présenté par le gouvernement, le parlement européen demande instamment à la communauté internationale de renforcer les mesures de protection des défenseurs des droits humains.

Lucien Dianzenza

## AFRIQUE

# La BAD et la BM convergent dans leurs prévisions de croissance

**Dans son rapport 2018 de plus de deux cent pages, la Banque africaine de développement (BAD) table sur une croissance de 4,1% cette année et 4,7% en 2019. Si les chiffres ne sont pas les mêmes avec ceux de la Banque mondiale (BM) qui parlent d'une progression à 3,2% en 2018, l'on note tout de même une convergence de vues dans la tendance de leurs perspectives économiques africaines au cours des deux prochaines années.**

Que faut-il retenir de 2017 ? D'abord, il s'agit d'une année marquée par la poursuite de l'embellie qui a débuté en 2016 après la crise survenue dans la seconde moitié de l'année 2015. La BAD note que tous les pays africains vont connaître un rétablissement de leurs économies respectives en 2018. L'on est passé d'une moyenne africaine de 2,2% en 2016 à 3,6% l'année suivante. Cette meilleure santé est le fruit d'une tendance positive de la conjoncture internationale marquée par un « net redressement » des cours de matières premières. Sur ce point, la BM partage entièrement la réflexion tout en insistant sur le fait que cette accélération tant attendue dépendra non seulement du raffermissement des prix des produits de base, mais également de la mise en œuvre effective des réformes.

Pour sa part, la BAD s'est contentée de saluer les politiques de plusieurs pays de la région qui ont permis de

mettre en œuvre des stratégies de substitution des importations et de répondre à une augmentation soutenue de la demande intérieure, ainsi que les améliorations notables dans le secteur de la production agricole. Brisant cet élan d'optimisme, la BM se montre plutôt prudente en présentant quelques risques de frein à la croissance, notamment la baisse éventuelle des prix des produits de base, une augmentation plus forte que prévu des taux d'intérêt mondiaux et des mesures insignifiantes pour améliorer la dynamique de la dette.

**L'Afrique de l'est, la locomotive de la croissance africaine**

Selon la BAD, l'est de l'Afrique constituera la locomotive de la croissance africaine. Elle établit sa projection à 5,9% en 2018 et un peu plus de 6% en 2019. Cette partie de la région va enregistrer une intensification des investissements publics dans le secteur des infrastructures. Des pays comme Djibouti et l'Éthiopie vont se démarquer dans la sous-région. Parmi les secteurs qui stimuleront cette économie, il y a l'agriculture bien entendu et les activités manufacturières. Les deux secteurs vont finalement booster l'ensemble de l'économie de la région.

Après l'Afrique de l'est, il y a l'Afrique du nord qui affichera le deuxième plus fort taux de croissance. Il passera ainsi de 5% en 2017 à 5,1% en 2018, avant de redescendre à 4,5%.

Le retour en force du pétrole libyen sur le marché mondial et la redynamisation de l'économie égyptienne vont jouer un rôle considérable dans la recrudescence de cette croissance de la sous-région. Toutefois, l'on note une certaine décélération de la croissance à l'horizon 2019.

L'Afrique de l'ouest vient en troisième position, avec une croissance qui devrait s'établir à 3,6% en 2018 et 3,9% en 2019. Si le géant pétrolier nigérian va tirer la croissance, d'autres pays non pétroliers et miniers a priori, dont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Sénégal, vont jouer un rôle non négligeable dans la sous-région.

Enfin, l'Afrique centrale vient à la quatrième place pour la performance au cours de l'année 2018. Le Congo Brazzaville va afficher une croissance modérée mais suffisamment forte pour stimuler la croissance économique de la sous-région. L'on parle de 2,6% en 2018 et 3,4% en 2019. L'Afrique australe, quant à elle, ferme la marche. La sous-région s'en tire avec une croissance de 2% en 2018 et 2,4% en 2019. La BAD explique cette faible performance par la baisse de la croissance du géant de la sous-région, en l'occurrence l'Afrique du Sud, qui produira des effets collatéraux désastreux sur les pays voisins.

Laurent Essolomwa

## EX-KIVU

# Les Fardc visées par les milices

L'armée congolaise a dû repousser ces dernières heures de fortes offensives de miliciens dans les deux provinces du Sud et du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo, a-t-on appris le 19 janvier de sources militaires.

Dans le Sud-Kivu, le convoi du commandant des opérations militaires, le général Philémon Yav, a été pris dans une embuscade tendue par la milice Yakutumba dans le territoire de Fizi, vers le lac Tanganyika le soir du 18 janvier, selon une source militaire. Un soldat au moins a été tué et trois autres blessés, selon cette source.

Le 16 janvier dans le Sud-Kivu, des milices ont pris en otage deux agents de la puissante Agence nationale de renseignements, a indiqué à l'AFP un officier de l'armée. Un des deux agents a réussi à s'échapper. Au Nord-Kivu, deux positions de l'armée ont été attaquées le 19 janvier par de présumés rebelles ougandais musulmans des ADF (Allied Democratic Forces) près de la frontière ougandaise. «Les combats sont en cours», a déclaré à l'AFP le porte-parole de l'armée dans la région, le capitaine Mak Hazukay. A en croire l'officier, quatre rebelles ont été tués. Une source militaire ayant requis l'anonymat fait état de «cinq morts» parmi les soldats congolais. Une autre fait état «d'un bilan lourd», sans autres précisions.

Trois militaires congolais avaient été tués, le 15 janvier, dans un raid attribué aux ADF contre Beni, selon un témoin cité par l'AFP. Les ADF sont soupçonnés de la mort de quatorze Casques bleus dans un assaut contre la base des Nations unies de Semuliki, dans le territoire de Beni. Le 13 janvier, l'armée congolaise avait annoncé une «offensive généralisée» contre les ADF dans la région de Beni. L'est congolais est déchiré par des conflits armés depuis plus de vingt ans. Des milices locales et étrangères se battent pour le contrôle des zones riches en ressources naturelles. Les milices congolaises sont appelées «Maï Maï», d'un mot swahili qui désigne une eau dont les miliciens assurent qu'elle leur donne l'invulnérabilité.

AFP

## MANIFESTATIONS PUBLIQUES

## René Ilume fait sa lecture de la prêche du pasteur Ekofo

En séjour à Kinshasa avant de regagner son poste de travail, l'ambassadeur de la RDC au Soudan du Sud, en sa qualité de membre de la majorité présidentielle et aussi d'homme de Dieu, a commenté la prêche du pasteur François-David Ekofo de l'Église du Christ au Congo (ECC), le 16 janvier, à la cathédrale du Centenaire protestante, lors de la commémoration de l'assassinat du président Laurent-Désiré Kabila.

L'ambassadeur René Ilume Tembele pense qu'il y a eu une fausse interprétation du sermon du pasteur Ekofo, une sorte de malentendu qu'il a tenu à dissiper à son niveau. Aussi a-t-il fermement dénoncé le manque de loyauté de certains leaders ecclésiastiques et d'autres acteurs politiques, principalement ceux de l'opposition. Le message du pasteur Ekofo a été centré sur la RDC dans l'ensemble, a-t-il soutenu. Reconnaisant les qualités d'homme intellectuel et de ministre de Dieu du pasteur de l'ECC, le diplomate a toutefois souligné que sa prédication du 16 janvier a été « amplifiée et altérée à souhait au grand dam de la classe dirigeante ». Les mots du pasteur protestant n'auraient pas véritablement traduit le sens acquis après la « récupération politique », affirme-t-il.

Selon l'ambassadeur, François-David Ekofo a planché sur des sujets et faits censés emmener les Congolais à cultiver des valeurs positives. Il dénonce la dramatisation de son homélie par une certaine opinion qui s'est attardée sur un point, un mot, une phrase lâchée par le pasteur, sans en calculer les conséquences. « Il n'a pas dit de mauvaises choses, mais d'autres plus bonnes encore. Il y a eu une petite contra-

diction dans son introduction quand il a dit et reconnu que tout pouvoir vient de Dieu », a dit René Ilume. Et de compléter : « Les postes qu'ils occupent viennent de Dieu. Ce qui signifie qu'on ne peut plus porter un jugement sur l'homme que Dieu a institué ».

#### La déclaration d'Ekofo n'engage que sa personne et non l'Église protestante

L'ambassadeur, qui se dit aussi homme de Dieu, s'est référé à l'Épître de Paul aux Romains en son chapitre 13, où l'on parle de la soumission envers les autorités. René Ilume a constaté un décalage dans la suite du message du pasteur Ekofo qui, à l'en croire, n'aurait pas été bien cerné et repris par une certaine opinion. Il a mis en relief le « bon message » du révérend Ekofo appelant les pays voisins à ne pas déstabiliser la RDC. Il a, toutefois, indiqué que la déclaration d'Ekofo n'engage que sa personne et non l'Église protestante : « La personnalisation de son homélie par l'emploi du pronom (Je) et non l'institution (Église protestante) ne peut pas prêter à une intention d'incitation à la haine ni à la violence d'où qu'elle vienne. C'est pourquoi nous apprécions son message et espérons que prochainement, il prêtera une attention



René Ilume Tembele, ambassadeur de la RDC au Soudan du Sud

particulière au rythme de cette transition pour éviter qu'on rebondisse sur ses phrases afin de lui faire avaler des couleuvres dans ce qu'il n'a pas dit ».

Diplomate, mais également homme de Dieu, révérend pasteur de l'Assemblée pour la foi, l'unité et la paix dans le monde (Afupcm), René Ilume Tembele ne voit aucun inconvénient à exercer concomitamment les fonctions publiques et ecclésiastiques ou confessionnelles. « Dieu m'a orienté autrement. Il m'a chargé de partager la vérité avec le monde. Nous avons constaté qu'il n'y a pas de paix dans le monde parce que les hommes ne sont pas unis, les chrétiens ne sont pas unis et nous déplorons le manque d'amour parmi

les chrétiens », a-t-il regretté. Il a insisté sur le message principal de Dieu centré sur l'amour et la foi afin d'hériter le Royaume de Dieu.

#### Diplomatie

Parlant de la diplomatie congolaise, René Ilume a dit que celle-ci veut présenter un nouveau visage, pour sortir de sa léthargie. Il a rappelé que les nominations des ambassadeurs en 2015 étaient intervenues au moment où la diplomatie congolaise se remettait « lentement de sa longue léthargie ». Aujourd'hui encore, a-t-il poursuivi, plusieurs défis sont encore à relever. « La gestion des représentations diplomatiques congolaises à l'étranger a toujours posé problème depuis

plusieurs années. Parmi les cas évoqués, il y a le rapatriement des diplomates rappelés et en fin de carrière, l'affectation de nouveaux diplomates, le paiement des arriérés des loyers et salaires, l'augmentation du budget des ambassades, la réhabilitation des immeubles, l'acquisition et la fermeture de certaines ambassades, le paiement des contributions aux organisations internationales et l'affectation des Congolais dans les organisations internationales, sans oublier l'augmentation des salaires des fonctionnaires de la Centrale », a laissé entendre l'ambassadeur de la RDC au Soudan du Sud.

René Ilume a rassuré quant à la nouvelle politique gouvernementale dans le secteur de la diplomatie. Il est question d'aligner les ambassades suivant une catégorisation tenant compte « de la Real Politik et de la dynamique d'un monde en perpétuelle mutation. Ainsi, les pays limitrophes ont été classés en ordre utile afin d'assurer une 'ceinture de sécurité' ».

Cependant, a-t-il noté, le budget alloué à la diplomatie n'a jamais été respecté. Toutefois, il a reconnu que les salaires des diplomates ont été améliorés de 50 % malgré la modicité des allocations, et des arriérés de salaires épongés.

Martin Engimo

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

**SCULPTURES**

**CÉRAMIQUES**

**PEINTURES**

**MUSIQUE**

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
Immeuble les manguiers - Mpila  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## L'Afrique doit faire du numérique une priorité

L'agence Ecofin rapporte que l'Africa Growth Initiative, dans son étude intitulée « Foresight Africa Top priorities for the continent in 2018 », conseille aux économies africaines d'accorder la plus grande attention au numérique en 2018.

La cellule de recherche sur les défis de développement du continent, créée par le think tank américain, Brookings Institution, estime qu'un plus grand investissement dans le numérique suscitera une transformation profonde dont les retombées ne seront que bénéfiques pour l'économie des nations africaines.

La numérisation boostera les segments clés que sont : les systèmes de paiement de détail; l'inclusion financière; les modèles économiques durables et l'administration des recettes. En ce qui concerne



Une salle municipale numérique dans la localité de Zanaga, livrée par le collectif des Congolais de France lors des festivités de Sibiti 2014/credit photo : Pascalel Piacka

les systèmes de paiement de détail, ils ont permis aux économies africaines d'épargner des milliards de dollars. Le

succès de ces outils, dont le M-Pesa est un exemple des plus marquants, va susciter l'apparition de nouvelles so-

lutions plus performantes. L'Africa Growth Initiative pense qu'il est grand temps pour les économies afri-

caines de rejoindre l'Alliance Better Than Cash - un partenariat mondial qui encourage le passage de l'argent physique aux paiements numériques - et de profiter des avantages économiques de cette mutation.

Dans le volet de l'inclusion financière, la numérisation a contribué grandement à l'accès de la population à faibles revenus, particulièrement des femmes, au financement, au crédit et à l'épargne. Soutenir l'apparition de nouvelles solutions similaires est primordial, selon l'Africa Growth Initiative. Ces solutions contribueront à améliorer davantage les conditions de vie de millions de personnes à travers le continent et d'atteindre un certain nombre d'Objectifs de développement durable.

Marie Alfred Ngoma

## G5 SAHEL

## Le continuum Défense-sécurité et justice est nécessaire

La première session internationale «Sécurité et Justice» a initié une conférence, le 16 janvier à Paris, intitulée «Retour d'expérience sur la coopération internationale de sécurité et justice au Sahel».

La conférence se tient après la première session internationale «Justice et sécurité» (SISJ), qui a rassemblé quarante-cinq auditeurs issus d'Afrique du nord et du Moyen-Orient, ainsi que de trois organisations internationales, sous le partenariat du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE), la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) et l'Institut national des hautes études de sécurité et justice (Inhesj).

Le sujet touchait la lutte contre la criminalité et le terrorisme, à travers son financement et ses vecteurs de développement (trafics de stupéfiants et des médicaments, vol d'objets d'art, les cyber-attaques...). La session avait pour objectif, «la volarisation d'une réflexion à forte dimension interministérielle sur les questions de sécurité intérieure et de stabilité internationale

vers un public étranger, la promotion de la vision française de lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme (entraide pénale internationale, capacité de réponse aux agressions cybernétiques...», a déclaré le directeur de la DCSD, le général Didier Brousse.

Les conférenciers, Jean-François Daguzan, directeur adjoint du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS/MEAE), et le général Didier Brousse de la DCSD ont insisté sur le continuum Défense-sécurité et justice «à intégrer dans l'action de la France au Sahel», conformément au Livre blanc de la défense de 2008. Leur réflexion était liée à la stratégie de sortie du Sahel de la France.

Jean-François Daguzan a présenté les défis et opportunités au Sahel. Il a rappelé que c'est la première rencontre du genre, DCSD-Inhesj, dans la problématique Défense-sécurité et justice «pour améliorer la paix dans le monde». Il a rappelé que «démocratie et justice ne sont pas étrangères à la sécurité». Pour lui, la coopération doit dépasser le cadre de la sécurité. Puis, il a exposé sur «les complexi-

tés» de la zone de la bande sahélo-saharienne, depuis le basculement de la Libye vers le chaos, avec une menace mobile et résurgente (Al-qaeda, Boko Haram, Daech et de petits groupes), notant une recombinaison permanente, un fonctionnement par la déstabilisation, le raid, les attentats, «l'élimination de tout ce que représente l'Etat». Il a dénoncé l'implication de ces groupes dans les trafics en provenance d'Amérique du sud, une «hybridation de groupes criminels et de groupes islamistes» développant des alliances financières. Le directeur adjoint du CAPS/MEAE a également dénoncé la capacité de ceux-ci, notamment Daesh et Al-qaeda, qui profitent «des revendications insatisfaites ou non réglées» pour étendre leur hégémonie, utilisant l'expression de «Djihad global, qui profite des fragilités locales» dans un territoire gigantesque, avant de critiquer l'action séparée de la France et des organisations internationales, puis il a insisté sur une coordination internationale, avant de rappeler l'action de la France telle qu'elle a été édictée par son président,

Emmanuel Macron, à savoir le développement, comme élément central de la sécurité, «qu'il faut intégrer à la réflexion militaire, et tout ce qui renforce l'action de l'Etat, la modernisation des instruments de l'Etat (Justice, douane...».

Pour Didier Brousse, la réponse de la France au Sahel est dans le continuum Sécurité-justice. Mais il a reconnu combien il était difficile de rétablir l'autorité de l'Etat, la faute revenant aux politiques d'aujourd'hui, concentrées aux Etats. Il a plaidé pour un retour à «un paradigme lié aux populations, en fonction des réalités du terrain», tout en restant ferme : «il existe une justice intermédiaire (salafiste), qui n'a pas sa place par rapport aux référentiels de justice de l'occident».

Aussi est-il favorable à une justice de proximité, «décentralisée au profit de l'efficacité», à la réforme des systèmes de sécurité, à la gouvernance, au retour de la sécurité intérieure après l'action extérieure. Il a, par ailleurs, insisté sur la coordination pour éviter la saturation sur la formation des cadres, et de

nouvelles pistes de formation, «qui collent aux nouvelles menaces terroristes, telles que la cybercriminalité». Pour cela, il invite l'Etat à «un effort global élargi», tenant compte de la menace, et ainsi anticiper, dans tous les pays du champ francophone. Il s'est félicité, par exemple, du mémorandum signé avec l'Agence française de développement.

Mais pour le patron de la DCSD, la dimension judiciaire est essentielle pour encadrer les projets. Toutefois, il est opposé «au placage de structures», soulignant un maillon manquant, qui est «l'interministériel pour les plateformes de coopération, la condition essentielle pour déployer l'activité de l'Etat dans toute son acception». Etant donné la difficulté pour ces pays de gérer une approche globale, un continuum. Didier Brousse pense qu'«il revient à la France de le faire et de le proposer». Il est favorable à l'extension des interactions entre les pays d'Afrique du nord et d'Afrique sahélienne, dans la lutte contre la migration clandestine et le terrorisme.

Noël Ndong

## CHRONIQUE

## Devoir de mémoire pour les victimes des atrocités de l'histoire

**G**ardant en mémoire les atrocités commises sur les migrants en provenance de l'Afrique subsaharienne dans les pays du Maghreb en général et en particulier en Libye, nous évoquerons la Journée internationale du 27 janvier, dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, mais aussi à la prévention des crimes contre l'humanité qui, hélas, se perpétuent toujours de nos jours.

Cette journée a été initiée par les ministres de l'Éducation des États membres du Conseil de l'Europe en octobre 2002 et l'Organisation des Nations unies.

Par une résolution intitulée « Mémoire de l'Holocauste » du 1er novembre 2005, les Nations unies avaient décidé de célébrer cette journée chaque année, le 27 janvier, date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz. Souvenons-nous que le camp d'Auschwitz fut le plus grand camp de concentration et d'extermination des Juifs et Polonais construit par les nazis et mis en service le 20 mai 1940.

Cette journée tend à rappeler les droits et libertés associés à la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais aussi le principe fondateur des Nations unies, dont la création fut liée à la défaite du régime nazi.

À l'instar du devoir de mémoire que nous devons tous observer pour les nombreux crimes perpétrés contre l'humanité, cette journée veut encourager les États à promouvoir des projets éducatifs et à protéger les lieux de mémoire liés à l'Holocauste, en condamnant très fermement toute manifestation qui viserait à sa négation, l'intolérance religieuse et en perpétuant la mémoire de l'Holocauste pour empêcher qu'un tel évènement se reproduise.

Le devoir des États de maintenir présent le souvenir des souffrances subies par certaines populations apparaît une nécessité impérieuse, surtout pour ceux qui en portent la responsabilité, car n'est-ce pas après changement de régime que le devoir de mémoire et d'éventuelles réparations s'avèrent possibles ?

Le « devoir de mémoire » entend donc remédier à l'amnésie collective pour éviter que les dérives idéologiques ayant conduit à diverses persécutions ne se reproduisent. Ainsi, nous avons tous la tâche salutaire d'éduquer pour un avenir meilleur, c'est ce que nous inspirent les Nations unies et l'Unesco en attribuant un rôle aux sites historiques et aux musées dans l'enseignement de l'Holocauste et aucun détail ne doit être occulté.

Nous ne devons en aucun cas nier ou relativiser les crimes de l'Holocauste ni tous les autres contre l'humanité car ce serait chercher à perpétuer leurs causes et donc ranimer la violence. L'éducation est bien le dernier rempart contre ces menaces et c'est là que les missions de l'Unesco et des Nations unies prennent tout leurs sens.

L'hommage à la mémoire des victimes de l'Holocauste réaffirme l'engagement d'une grande partie de l'humanité contre l'antisémitisme, le racisme et toutes les autres formes d'intolérance qui peuvent entraîner une violence collective ciblée.

Le 27 janvier, date anniversaire de la libération d'Auschwitz-Birkenau, par les Soviétiques en 1945, est un symbolisme fort qui témoigne de cette obsession commune à éduquer pour convaincre et c'est pourquoi, cette année, cette Journée internationale est placée sur le thème « La mémoire et l'enseignement de l'Holocauste : notre responsabilité partagée ».

La Journée internationale s'est donné pour objectif principal de mettre en lumière le rôle indispensable des sites historiques et musées et d'examiner la façon dont ils traitent des problèmes contemporains avec la jeunesse, pour accompagner cette dernière à être plus active et pertinente dans les combats d'aujourd'hui, qui s'avèrent une persistance de ceux passés.

**Ferréol Gassackys**

## COOPÉRATION BRAZZAVILLE / REIMS

## Rodolphe Adada reçu par Arnaud Robinet

L'ambassadeur du Congo en France a été reçu en audience par le député-maire de la ville de Reims, dans le cadre du jumelage entre les deux villes.

La diplomatie congolaise en France s'est déportée le 19 janvier à Reims, ville de sacres, afin d'échanger sur les relations qu'entretiennent les villes de Brazzaville et Reims depuis 1961, remémorant à Rodolphe Adada son bref séjour en 1968.

Cette année est celle de la célébration de la 57<sup>e</sup> année de la coopération Reims/Brazzaville depuis les accords institués, le 5 juillet 1961, entre Jean Taittinger, député-Maire de Reims, et Simon Bilombo, adjoint au maire, représentant le président Fulbert Youlou, maire de Brazzaville de l'époque. Après une longue période d'hibernation, le 19 février 2005, le serment de jumelage a été réactivé par Jean-Louis Schneiter, maire de Reims, et Hugues Ngouélondélé, ancien député maire de Brazzaville. Depuis cette dernière date, le comité de jumelage a été chargé d'animer, plus efficacement, les relations entre les deux villes.

La rencontre a porté principalement sur le déplacement qu'effectuera Arnaud Robinet, député maire de Reims, à Brazzaville, du 17 au 22 février. Il sera accompagné de son directeur de cabinet, Alexandre Mora, de l'adjoint au maire délégué aux relations internationales et européennes, Benjamin Devey,



L'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, et le député maire de Reims, Arnaud Robinet/crédit photo : Vanessa Nguema

ainsi que de quelques membres du groupe, conduit par Julienne Mackonguy, présidente du comité de jumelage.

Au cours de cette audience, plusieurs sujets ont été évoqués, notamment les relations diplomatiques entre la France et le Congo, la modernisation de la capitale, Brazzaville, avec la construction de la corniche, du nouvel aéroport et d'autres dossiers d'actualité. Sur le plan environnemental et écologique, les deux personnalités ont échangé sur le Fonds bleu pour le Bassin du Congo et sur le sommet sur le climat, qui s'est tenu à Paris en décembre dernier, avec la participation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Enfin, l'ambassadeur du Congo, Rodolphe Adada, s'est entretenu avec le comité de jumelage Reims/Brazzaville en ce qui concerne l'actualité

et les activités du groupe. Selon Julienne Mackonguy, présidente du comité, le voyage à Brazzaville permettra de redynamiser la relation entre Reims, « capitale spirituelle de la France et de l'Europe où a été signée la victoire du Droit et des libertés » et Brazzaville qui fut la capitale de la France libre de 1940 à 1942.

La présidente du Comité a remercié l'ambassadeur pour sa venue dans la capitale du champagne et pour l'intérêt qu'il porte à ce jumelage, « ce qui nous donne du courage », a-t-elle précisé. En réponse, Rodolphe Adada s'est réjoui de voir se raviver la flamme en ces termes : « C'est une chose symbolique qui représente les relations entre les hommes et les femmes, avec de vrais gens, liés d'un sentiment d'amitié : cela est important », a-t-il dit.

**Marie Alfred Ngoma**

## CONGO/CAMEROUN

## Réception provisoire du poste de contrôle frontalier

**Une commission mixte Cameroun, Congo et CEEAC a reçu provisoirement, le 18 janvier, le Poste de contrôle unique frontalier de Ntam, en présence de la mission de contrôle Cira-SA et de l'entreprise Sinohydro Tianjin.**

La commission est présidée par la secrétaire générale adjointe de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) chargée du département de l'Intégration physique, économique et monétaire, Marie Thérèse Chantal Mfoula. Arrivée sur les lieux, la commission a visité de fond en comble tous les ouvrages construits, notamment le bâtiment principal qui abritera les bureaux des services frontaliers, le local de sécurité, les logements (huit blocs de deux studios et deux guesthouse), le bâtiment infirmerie, deux magasins de stockage, deux hangars, le poste de contrôle fourrière, le local électrique, la clôture, les toilettes extérieures, le réseau électrique (électricité, téléphones et accessoires, informatique), le réseau de sécurité incendie, le réseau d'adduction d'eau potable, le réseau d'assainissement et le parking. A l'issue de cette visite, la commission a constaté que les travaux ont été exécutés et achevés, conformément aux conditions du marché et suivant les règles de l'art, nonobstant des légères malfaçons sur quelques ouvrages.

A cet effet, elle a prononcé la réception provisoire des travaux, sous réserve de la prise en compte des malfaçons évoquées, dans un délai de quatre semaines, soit au plus tard le 16 février. Un procès-verbal a été élaboré, adopté et signé par les différents chefs des délégations composant la commission.

Le chef de la délégation de la CEEAC a exprimé sa profonde satisfaction à l'endroit des délégations du Congo et du Cameroun pour avoir tenu ce pari de la construction du poste de contrôle unique frontalier, le premier du genre dans l'espace CEEAC qui, selon Marie Thérèse Chantal Mfoula, facilitera les échanges commerciaux entre les deux États et renforcera le processus d'intégration régionale en Afrique centrale.

Elle a ensuite exhorté l'entreprise Sinohydro Tianjin à redoubler d'ardeur et d'ingéniosité, afin que les travaux de la deuxième phase soient une fois de plus de très bonne facture et les ouvrages livrés dans les délais prescrits. Le coût des travaux s'élève à 4 368 880 050 FCFA pour un délai global de vingt et un mois. Le contrôle est assuré par la société Cira Ingénieurs Conseils pour un contrat fixé à 563 050 000 FCFA.

Le poste frontalier intègre le projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum et de la facilitation du transport sur le corridor Braz-

zaville-Yaoundé, dont les travaux sont financés par la Banque africaine de développement qui a accordé en 2015, deux prêts au Congo et au Cameroun pour la deuxième phase.

Le Congo, le Cameroun et la CEEAC s'activent à faire en sorte qu'à l'horizon 2020, la liaison inter-capitale Brazzaville-Yaoundé soit entièrement bitumée et la facilitation des transports opérationnelle sur cet axe.

Pour la deuxième phase du projet, les composantes à la charge de la CEEAC sont les suivantes : l'audit comptable et financier du projet; le suivi-évaluation des impacts du projet sur la facilitation du transport; la construction de la voirie du poste de contrôle unique frontalier de Ntam; le contrôle des travaux de construction de la voirie du poste de contrôle unique frontalier de Ntam; l'aménagement et l'équipement du poste de contrôle unique frontalier de Ntam; l'élaboration du cadre juridique et du Manuel des procédures de gestion du poste de contrôle unique frontalier de Ntam; la formation des services frontaliers et la sensibilisation des acteurs; l'étude d'harmonisation des procédures douanières entre le Cameroun et le Congo.

L'objectif à atteindre au cours de la deuxième phase est l'opérationnalisation du poste de contrôle unique frontalier de Ntam.

**Yvette Reine Nzaba**

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
Unité – Travail – Progrès

**BANQUE MONDIALE**

**MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE**  
**PROJET DE RENFORCMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE**  
**PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC**  
**AGENCE FIDUCIAIRE DU PROJET**  
Courriel : [pstatcongo@gmail.com](mailto:pstatcongo@gmail.com)

**N° AVIS : AMI N°01/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/PRISP/DMI/C/18-PPA IDA V0780-CG**  
**« RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ANALYSE DIAGNOSTIC SUR LA FISCALITE DES PROPRIETES**  
**IMMOBILIERES EN REPUBLIQUE DU CONGO »**

1- Le Gouvernement de la République du Congo a reçu une avance sur le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour la préparation du « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « du consultant pour l'analyse diagnostic sur la fiscalité des propriétés immobilières en République du Congo ».

2- L'objectif global de la mission est de permettre à la direction générale des impôts et des domaines de disposer d'un rapport diagnostic et d'un canevas stratégique dont la mise en œuvre permettra l'amélioration du rendement de la fiscalité des propriétés immobilières.

Les objectifs spécifiques sont :

- faire un examen approfondi de la chaîne d'imposition des propriétés immobilières ;
- proposer une grille des causes inhérentes à chacune des faiblesses ;
- suggérer les méthodes pour maîtriser l'administration et la gestion de l'assiette des impôts sur les propriétés immobilières ;
- proposer les solutions en vue de l'optimisation des recettes de la fiscalité des propriétés immobilières.

3- L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) en sa qualité d'Agent Fiduciaire actuel du PRISP, invite les candidat(e)s à fournir en français un dossier de candidature comprenant : un CV détaillé à jour indiquant les missions similaires exécutées et une lettre de motivation.

**4- Le Profil du consultant:**

Les qualifications du consultant devront répondre aux spécifications ci-après :

- Education :** • Diplôme universitaire BAC +5, en économie, finances, en fiscalité ou un diplôme équivalent.
- Expérience :** • Expérience générale au moins de 10 ans dans le domaine de la fiscalité ou de la gestion financière;
- Avoir réalisé au moins trois missions similaires;
  - Bonne connaissance de l'administration fiscale ;
  - Une bonne connaissance des procédures de la Banque mondiale serait un atout
- Langue requise :** • Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.

5- Le travail sera effectué sur une période de 60 jours, repartis selon un calendrier préétabli.

6- Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 02 février 2018 à 16h00 et porter clairement la mention (consultant pour l'analyse diagnostic sur la fiscalité des propriétés immobilières en République du Congo)

**Bureau Passation de Marchés**  
**A l'attention du Coordonnateur du**  
**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES**  
**UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉ-**  
**RIQUE AU CONGO, BLOC1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO Tél : +242 22 613 31 08:**  
**[pstatcongo@gmail.com](mailto:pstatcongo@gmail.com)**



**GIGA POMBA**  
Plus de Gigas, plus de temps  
de connexion  
**\*121\*4#**



AG Partners

LE RESEAU DES SMARTPHONES

## RAPATRIEMENT DES RÉFUGIÉS RWANDAIS

## La base du PCT fustige l'attitude de l'Adhuc

La Force montante congolaise (FMC) et l'Organisation des femmes du Congo (OFC), deux organisations affiliées au Parti congolais du travail (PCT), ont dénoncé, le 19 janvier à Brazzaville, la position prise par l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc) sur la situation des réfugiés rwandais au Congo.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 13 janvier à Brazzaville sur le thème: « Le Premier ministre Clément Mouamba vient de planifier le génocide des 8 460 réfugiés rwandais au Congo », le président de l'Adhuc, Loamba-Moké, s'opposait délibérément à la décision du gouvernement de rapatrier les réfugiés rwandais au Congo, dont le statut a pris fin en décembre 2017.

Réagissant conjointement aux propos du président de l'Adhuc, la FMC représentée par son premier secrétaire, Juste Bernardin Gavet, et l'OFC représentée par sa secrétaire exécutive nationale, Jeanne Dambendzet, ont indiqué que le gouvernement a agi en toute souveraineté, en respectant les règles diplomatiques ainsi que les différentes conventions internationales en la matière.

« Entre 2013 et 2017, la com-



Juste Bernardin Gavet et Jeanne Dambendzet (au milieu) rendant publique leur déclaration (Photo Adiac)

mission tripartite Congo-Rwanda-HCR s'est réunie plusieurs fois afin de définir les modalités de cessation du statut de réfugiés. Il ne peut donc être reproché au gouvernement congolais une quelconque violation des dispositions relatives au droit d'asile et globalement les droits de l'homme », relève la déclaration conjointe.

Les deux organisations ont soutenu qu'avant que la décision du gouvernement ne soit prise, trois options ont été étudiées et proposées aux 8 460 réfugiés rwandais qui vivent actuellement au Congo. En premier, il leur a été proposé le rapatriement volontaire, une possibilité offerte à chacun d'eux de regagner volontairement et librement son

pays. Ensuite, il a été présenté à ces derniers l'intégration sociale, une autre possibilité permettant à ceux qui le voulaient de rester en terre congolaise, à condition de se conformer à la loi. Enfin, la dernière proposition, selon l'OFC et la FMC, était le statut de réfugié, qui ne concerne qu'une infime catégorie de Rwandais.

En conséquence, ces deux organisations du PCT condamnent toute manœuvre d'intoxication de la part de ceux qui s'opposent à la décision du gouvernement. Par ailleurs, elles encouragent les réfugiés rwandais désireux de rester sur le sol congolais à se faire enregistrer auprès des services compétents en vue d'obtenir les pièces d'état civil.

Firmin Oyé

## SANTÉ

## Le Congo importe des médicaments de plus de 60 milliards FCFA

Le directeur de la pharmacie et du médicament, le Dr Boniface Okouya a rappelé aux pharmaciens, le 19 janvier à Brazzaville, que son pays est parmi les rares d'Afrique à ne pas disposer de laboratoire de contrôle de qualité.

Boniface Okouya rencontrait pour la première fois les pharmaciens du Congo après sa nomination, en décembre dernier, au poste de directeur de la pharmacie et du médicament. L'objectif de la rencontre était de leur annoncer les réformes pharmaceutiques prises par le gouvernement, qui visent, entre autres, à faire adopter la loi pharmaceutique au parlement, rendre accessible le médicament de qualité à la population, renforcer le partenariat public/privé, mettre en place la commission d'homologation des médicaments ainsi que lutter contre les faux médicaments et créer une commission nationale de lutte contre les faux médicaments.

Regrettant que le Congo dépense soixante milliards FCFA pour l'importation de médicaments, le directeur de la pharmacie a souligné que la population congolaise est victime des laboratoires clandestins et de la magouille des personnes véreuses. Selon lui, sa direction envisage d'améliorer ses prestations en octroyant des autorisations d'exercice, des autorisations de mise sur le marché, le cadrage des prix des médicaments dont certains sont classés comme médicaments de confort et subissent une imposition abusive. «

La direction de la pharmacie et du médicament prendra soin de signer des accords de partenariat avec les laboratoires d'assurance de qualité des médicaments de la sous-région et la centrale humanitaire médico pharmaceutique de Clermont Ferrant, en France, pour que les analyses qualitatives et quantitatives des produits de certaines agences de médicaments soient effectuées », a-t-il indiqué.

Les pharmaciens ont sollicité, par la voix du vice-président du Syndicat national des pharmaciens du Congo, le Dr Clément Edmond Mampouya, la diligence pour la création d'une commission nationale interministérielle d'octroi des autorisations de mise sur le marché : le dysfonctionnement dans la prise en charge des produits périmés par la direction des pharmacies, la rupture prolongée de certains vaccins, l'imposition abusive par les services de douane d'une TVA sur certaines vitamines qui conduit à l'augmentation des prix, etc.

D'autres doléances ont porté sur l'amélioration du climat et des rapports de travail entre l'administration et l'ensemble des institutions pharmaceutiques, l'accessibilité et la sécurisation du médicament pour tous. Notons que la question des élections pour le renouvellement des instances du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens du Congo, au plus tard le 10 mars, a suscité un débat entre les pharmaciens.

Lydie Gisèle Oko

## LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

## L'ONU demande une mobilisation des communautés locales

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a rappelé, le 19 janvier, le rôle crucial des communautés locales de l'Afrique centrale dans la protection de mammifères emblématiques face aux menaces des groupes armés.

Citant un rapport publié le mois dernier par l'ONG Traffic, qui met en garde contre les répercussions des activités des groupes armés sur la faune sauvage en Afrique centrale, le PNUE s'est fait l'écho de la situation sinistre des mammifères dans la région. « Il y a trente ans à peine, des milliers d'éléphants se déplaçaient dans les zones de conservation de la faune sauvage d'Afrique centrale. Aujourd'hui, leur population a été décimée. Dans des endroits comme le parc national de la Garamba, en République démocratique du Congo (RDC), on estime qu'entre mille-cent et mille quatre cents éléphants demeurent, contre vingt mille dans les années 1980 », souligne le rapport.

Le chasse-mouche, généralement fabriqué à partir de la queue de girafe, est un symbole d'autorité dans de nombreuses sociétés africaines. La queue de la girafe du Kordofan en particulier est très prisée pour la fabrication de chasse-mouches, et a par conséquent placé cette espèce dans le collimateur des braconniers et d'autres groupes armés. Désormais, quarante girafes seulement vivent encore dans le parc de Garamba.

Dans l'est de la RDC, la population de chimpanzés a diminué de 80 à 98%, principalement en raison du braconnage pour la viande de brousse. Ceci est attribué à la demande de protéines « qui est particulièrement intense autour des camps d'exploitation minière artisanale et d'exploitation forestière, où la viande de brousse est généralement la principale source de protéines », souligne le rapport de l'ONG.

Le double effet d'une alimentation insuffisante, associé à la pollution due à l'exploitation minière, ne fera qu'exacerber la menace sur la biodiversité de la région, entraînant une suite d'événements qui pourrait compromettre les moyens de subsistance futurs de nombreuses communautés locales.

« L'importance de l'implication des communautés locales dans la lutte contre le braconnage, et du renforcement de leurs moyens de subsistance alternatifs, a maintenant été largement reconnue par divers forums nationaux, régionaux et mondiaux », a déclaré Bianca Notarbartolo, experte sur le commerce illégal d'espèces sauvages au PNUE.

De tels engagements, a-t-elle ajouté, doivent encore être accompagnés d'une mise en œuvre efficace et suffisante. « Le renforcement du rôle des communautés locales dans la gestion de la faune devrait être au centre de toute stra-

tégie visant à lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages et pour assurer la sécurité de la faune et la biodiversité pour l'avenir », a souligné l'experte du PNUE.

Le rapport de l'ONG Traffic cité par le PNUE se concentre sur trois zones de conservation en République centrafricaine (RCA) et en RDC, mais les braconniers sont également actifs dans le parc national de Lantoto au Soudan du Sud, qui se trouve à côté de Garamba, de l'autre côté de la frontière.

Parmi les groupes armés non étatiques opérant dans la région figurent les milices janjaouid du Soudan, l'Armée de résistance du Seigneur de l'Ouganda, les combattants anti-Balaka et Séléka rivaux de la RCA, ainsi que l'opposition à l'Armée de libération du peuple soudanais et des braconniers.

En octobre 2016, à la suite d'un appel des gestionnaires des parcs de la région,

l'Union européenne a organisé un atelier pour discuter de la meilleure façon de soutenir la conservation, d'assurer la sécurité et de contribuer à la reconstruction de l'économie locale fragile.

Cependant, le rapport cité par le PNUE souligne que cette situation alarmante n'est pas insurmontable. Ainsi, le document recommande également la promotion de campagnes d'informations destinées à mettre en lumière les espèces en voie de disparition et autres espèces protégées, la législation, l'application de la loi et les incidents de corruption. Il préconise aussi une enquête détaillée sur le trafic d'espèces sauvages dans le sud-est de la RCA et le soutien aux moyens de subsistance communautaires alternatifs, ainsi qu'une coopération transfrontalière entre les États affectés.

Yvette Reine Nzaba

## ÉROSION

## La société chinoise CRBC accélère les travaux de canalisation du quartier Ngamakosso

**Dotés de gros moyens, les ouvriers de l'entreprise CRBC (China road and bridge corporation) sont à pied d'œuvre pour finir les travaux de canalisation avant la prochaine saison des pluies.**

Une bonne nouvelle pour les habitants de Ngamakosso, dans le sixième arrondissement, Talangaï, et les usagers de la principale voie d'accès à la banlieue de Kintélé. Les travaux de Les responsables du chantier, à l'instar de Cyr Massala, veulent mettre les bouchées doubles pour assainir le quartier dès le mois de mars prochain. « Avec les ouvriers chinois, nous travaillons pratiquement tous les jours, même les dimanches, pour que les travaux s'achèvent dans le délai », a rassuré Cyr Massala. Afin de mieux résister



Les ouvriers de la CRBC à pied d'œuvre

aux érosions devenues récurrentes dans le secteur, les ouvriers vont tenter d'aménager et élargir les canaux de drainage ainsi que de construire

des rampes d'accès. L'entreprise chinoise CRBC connaît bien le terrain puisque c'est elle qui a construit le viaduc qui va de « Keba na virage » jusqu'au

stade de Kintélé. Les habitants de Ngamakosso ont été touchés de plein fouet par les érosions et inondations, conséquences des pluies diluviennes qui se

sont abattues ces derniers jours à Brazzaville. Beaucoup d'entre eux sont devenus des sans-abri. La principale voie d'accès quasiment coupée, ils sont aujourd'hui obligés d'effectuer des transbordements pour joindre l'un et l'autre bout du tronçon.

Engagée pour barrer la route aux inondations dans la capitale, cette construction en cours ne pourrait être optimale que si les riverains arrêtent de jeter les ordures dans les voies de canalisation ou d'occuper des terrains dans les zones à risque. L'érosion est un phénomène naturel, certes, et surtout dans une zone montagneuse comme le quartier Ngamakosso, le mieux serait de préserver ces canalisations.

**Fiacre Kombo**

## FORMATION QUALIFIANTE

## Lancement de la rentrée « Métiers en informatique 2018 »

**La cérémonie a eu lieu le 16 janvier à Brazzaville, au Centre d'application aux métiers de l'informatique (Cami), sous la supervision du directeur départemental de la formation qualifiante au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, Maximin Ngampika.**

La formation continue, a rappelé aux apprenants le coordonnateur du Cami, Arsène Vembe, est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir des savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. Ce processus est reconnu comme droit individuel inscrit au livre IX du code du travail dont la mise

en œuvre est liée au statut de la personne. Ce type de formation concerne ceux qui sont entrés dans la vie active et ont donc quitté la formation initiale (études). Ce qui permet aux personnes qui sont déjà dans la vie active de pouvoir continuer à se former pour améliorer leurs compétences et s'adapter aux nouvelles technologies, pratiques ou méthodes appliquées en entreprise. Cette formation permet également la reconversion professionnelle. Elle est donc proposée aux professionnels salariés, aux jeunes, aux adultes et aux demandeurs d'emploi.

« Le Cami entre dans une phase déterminante dans la formation qualifiante et conti-

nue, qui doit rester jusqu'au bout salutaire, intégratrice, porteuse de valeurs fondamentales, fondées sur l'égalité et la laïcité. Des valeurs qui forgent l'esprit critique, l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie en direct de nos apprenants pour en faire des citoyens de demain, capables d'améliorer notre société vers ce qu'il y a de meilleurs et de trouver les réponses adaptées aux problèmes sans cesse renouvelés », a déclaré le coordonnateur du Cami.

A son tour, le directeur départemental de la formation qualifiante a indiqué aux apprenants que cette formation n'est pas vaine. Elle sera sanctionnée par la remise des diplômes signés par le directeur général de la formation qualifiante du

ministère de l'Enseignement technique, en attendant la mise en application du décret présidentiel du 14 août 2017 fixant les conditions d'accès, l'organisation et le fonctionnement des centres d'éducation de formation et d'apprentissage.

Maximin Ngampika a exhorté les apprenants à éviter le complexe, l'irrégularité au centre, les encourageant à se mettre plutôt résolument au travail. « A vous de vous mettre résolument au travail pour que cette formation vous amène jusqu'au marché de l'emploi, parce que même à la Fonction publique, l'on procède maintenant par des concours pour y être recruté. Il faut donc que vous soyez assidus. Par ailleurs, en dehors de la théorie,

il faut qu'il y ait aussi la pratique. Pour ce faire, vous devez passer des stages... », a-t-il indiqué.

Aux responsables du centre, le directeur départemental de la formation qualifiante a été clair. « Il vous faut maintenir le cap que vous avez déjà atteint, sinon on vous retire l'agrément. Aussi reviendrons-nous assez souvent pour le suivi de cette formation jusqu'à sa fin », a averti Maxim Ngampika.

Le coordonnateur du Cami a pris bonne note des observations faites par le directeur départemental, tout en promettant de rendre compte mensuellement de l'évolution de cette formation.

**Rock Ngassakys**



### SALARIÉS

**Début des cours de la promotion 2018 -2019 au cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en :**

- 3<sup>ème</sup> année bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

**Diplômes français**

***NB : Dernières inscriptions avant la clôture définitive.***

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : [escicinfo2013@gmail.com](mailto:escicinfo2013@gmail.com) / [escicinfo2013@escic-cg.com](mailto:escicinfo2013@escic-cg.com) ; Site : [www.escic-cg.com](http://www.escic-cg.com)

## AGRICULTURE

## La Banque mondiale entend appuyer la société Eco-oil énergie

**Le spécialiste principal régional en agriculture commerciale à la Banque mondiale (BM), Amadou Oumar Bâ, a annoncé le 17 janvier à Brazzaville, la disponibilité de son institution à accompagner Eco-oil énergie dans le développement de ses activités agricoles.**

« L'exposé fait par Eco-oil était intéressant et nous a permis de se faire une idée de sa filière Eco-plus, qui

échanges, et étudier les possibilités d'une collaboration avec cette société, mais aussi avec d'autres organismes engagés dans l'agriculture commerciale au Congo », a déclaré Amadou Oumar Bâ.

Eco-oil énergie est une société engagée dans l'agro-industrie. Son programme Eco-plus vise, entre autres, à accroître la production nationale, apporter un soutien aux petits entrepreneurs à travers la distribution gratuite de semences agricoles

a paru intéressant et permettra de sceller des alliances qui pourront être appuyées par les projets que nous finançons. Nous sommes actuellement dans le cycle du projet de développement de l'agriculture commerciale, cofinancé par le gouvernement et la Banque mondiale », a dit le spécialiste principal régional en agriculture commerciale à la BM.

Eco-plus a pour objectifs de redynamiser et relancer la plupart des filières agricoles négligées dans le pays. Ce programme permettra de réduire les importations alimentaires nationales estimées à des centaines de milliards de francs CFA. En trois ans d'activités, Eco-oil énergie a réussi à installer deux unités de production dans le pays dont l'une au Nord et l'autre au Sud. Il s'agit notamment de l'usine Sangha Palm à Mokéko, dans le département de la Sangha, qui produit l'huile de palme, de la margarine et d'autres produits dérivés. Dans la ville de Kayes, dans la Bouanza, cette société qui emploie des milliers de Congolais assure actuellement la production d'huile d'arachide et les jus de fruit.

**Firmin Oyé**



La délégation de la Banque mondiale lors des échanges avec les responsables d'Eco-oil énergie/Photo Adiac

« vise le développement de l'agriculture commerciale. Nous allons nous retrouver à nouveau pour poursuivre les

et le rachat de la production en vue de la transformation.

« Nous avons suivi avec intérêt le modèle Eco-oil. Il nous

## STATISTIQUES

## Le budget 2018 du Pstat s'élève à plus de six milliards de FCFA

**Le comité de pilotage du Projet de renforcement des capacités en statistiques (Pstat) a arrêté à la somme de six milliards soixante-trois millions FCFA, le budget de l'exercice en cours de ce projet, cofinancé par le Congo et la Banque mondiale.**

Le budget du Pstat 2018 sera affecté, entre autres, à la formation des statisticiens dans des écoles africaines spécialisées, l'organisation des ateliers de renforcement de capacités sur des termes bien précis. En vue de produire des données de qualité, le projet compte aussi acquérir de nouveaux matériels informatiques, des équipements de bureau et des moyens roulants. Autres activités inscrites dans l'agenda de 2018 : le recensement général de la population et de l'habitation ainsi que des entreprises; l'observation permanente des prix; l'enquête démogra-

phique et de santé.

« La mise en œuvre du plan de travail de l'année dernière était confrontée aux difficultés de décaissement du fonds de contrepartie. Pour la mise en œuvre du projet, le gouvernement devait apporter trois milliards de FCFA mais nous n'avons pas pu les obtenir », a indiqué le coordonnateur du Pstat, Dominique Kimpouni, avant de relever que pour cette raison, l'année en cours, les activités sont programmées en fonction des moyens mobilisables.

Lancé en 2015, le Pstat a pour objectif, entre autres, de produire des données statistiques de qualité dans les délais réels puis les diffuser. Grâce à un financement additionnel de vingt-cinq millions de dollars qui sera entièrement apporté par la Banque mondiale pour compenser le retard, au lieu de 2019, ce projet pourra se clôturer en 2021.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## Le Congo abritera une unité de transformation agricole pour l'Afrique du centre et de l'est

**La structure sera installée au sein de l'Institut national de recherche agronomique, a annoncé, le 16 janvier à Brazzaville, le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou.**

Le projet d'appui au développement de la transformation agricole pour l'Afrique centrale et de l'est devrait permettre à la République du Congo d'améliorer les filières pertinentes de la recherche agricole et d'appuyer les questions d'éducation et de formation dans ce domaine. Il s'inscrit dans l'optique du projet d'agriculture commerciale qui bénéficie d'un financement de la Banque mondiale (BM) de cinq millions de dollars, soit plus de 2,5 milliards de francs CFA. En ce qui concerne la partie recherche agronomique, cette institution financière internationale s'apprête à mobiliser quelque sept millions de dollars supplémen-



Les ministres Henri Djombo et Coussoud Mavoungou lors des échanges avec la délégation de la Banque mondiale

taires (plus de 3,5 milliards de francs CFA).

Elle entend, dans la même lancée, apporter son appui technique et financier dans l'amélioration de la navigabilité sur le fleuve Oubangui, la gestion des ressources en eau. Cet apport multiforme de la BM devrait permettre au Congo de contribuer à la recherche régionale et de bénéficier des résultats des

recherches entreprises dans la région d'Afrique centrale et orientale.

S'agissant de la lutte contre l'ensablement sur l'Oubangui qui touche le Congo, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine, la BM prévoit un financement de cent à cent dix millions de dollars (entre cinquante-cinq et soixante milliards de francs CFA).

Le financement de ces projets a fait l'objet des échanges entre les responsables de la BM et les ministres en charge de la Recherche scientifique, Coussoud Mavoungou, et de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo.

« Le plus important pour nous, c'est que nous avons des programmes qui devraient être mis en exergue par le ministère de l'Agriculture et obligatoirement

intégrés pour que le travail que nous allons coordonner se passe normalement », a indiqué le ministre Coussoud Mavoungou, en insistant sur le financement de la recherche agricole.

S'adressant à la délégation de la BM, il ajouta : « Le Congo est intégré dans une dynamique et nous pensons le faire. Nous avons le manioc, la banane et le cacao, mais dans le programme qui est mis à votre disposition, il faudrait que ces deux éléments soient véritablement intégrés ».

Pour sa part, le ministre Djombo a signifié que si la recherche s'oriente vers l'agriculture, il s'agira d'un objectif de développement. « Nous avons l'amélioration de la productivité, la pénibilité de la récolte du manioc grandit avec la productivité, il faut donc la technologie appropriée pour pouvoir récolter le manioc sans effort. Les technologies doivent être recherchées, planifiées et importées, à un niveau donné, c'est la recherche », a-t-il renchérit.

**Christian Brice Elion**

## SECTEUR POSTAL

Plus de 400 millions de FCFA de chiffre d'affaires au 2<sup>e</sup> trimestre 2017

Le montant annoncé par l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (ARPCE) est celui obtenu par des opérateurs postaux privés dans le segment du courrier express. Sur les douze opérateurs contrôlés, ACC Express reste le leader en matière de trafic national, tandis que DHL International est au top du segment international.



Plus de 18.000 courriers en national et international ont été envoyés par les opérateurs postaux au 2<sup>e</sup> trimestre 2017

Constitué d'analyses et commentaires des données issues du trafic des envois postaux, le rapport rendu disponible par l'ARPCE porte sur les données statistiques recueillies auprès de douze opérateurs sur les quatorze autorisés en Répu-

ACC Express 4,17%. Le tableau est bouclé par Intégral Service qui se contente de 0,02% de part de marché. En dépit d'une faible rentabilité en matière de chiffre

talité des secteurs, les variations négatives des données en 2017 que montre l'analyse peuvent éclairer sur les difficultés des opérateurs postaux. En effet, en de-

hors de GX International qui n'a pas connu des rebonds drastiques en comparant les deux derniers trimestres au cours de la même période de l'année, les autres opérateurs ont réalisé des contre-coups allant jusqu'à moins de 30,10% de chiffre d'affaires. Comme illustration, GX International a réalisé un chiffre d'affaires de 23 452 500 FCFA au 2<sup>e</sup> trimestre de 2016 et a fait évoluer ce gain à 40 475 000 FCFA au 2<sup>e</sup> trimestre 2017 qui fait l'objet de cette analyse. Par contre DHL, qui réalisait dans la même période de 2016 un chiffre d'affaires de 487 874 381 de FCFA, est redescendu à 288 720 646 FCFA dans ce récent rapport du

second trimestre 2017. Des exemples de ces variations négatives sont multiples.

En ce qui concerne la qualité des services, le rapport fait mention d'une distribution au plus tard dans les soixante-douze heures des colis et courriers pour les opérateurs couvrant Brazzaville et Pointe-Noire. Il précise que près de 90% des distributions se font les deux premiers jours. Cependant, en fonction de la distance et les moyens d'accès difficiles, les opérateurs couvrant les villes intérieures délivrent les envois postaux en trois ou quatre jours pour les colis.

Quentin Loubou

## ASSAINISSEMENT

## Lancement d'un projet de sensibilisation des jeunes en milieu scolaire

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a lancé officiellement, le 18 janvier, le programme « Averda va à l'école », destiné à inculquer des bonnes pratiques environnementales aux jeunes générations dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo.

Implantée au Congo depuis quelques années où elle exerce des activités d'assainissement sur les grandes artères des villes de Brazzaville, Pointe-Noire et Oyo, la société CES Averda (Congo environmental services) vient d'initier un programme de sensibilisation au respect de l'environnement. En effet, le projet « Averda va à l'école », qui s'étalera sur une période de six mois, démarrera officiellement, le 15 février prochain, à l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville et se poursuivra à Pointe-Noire et à Oyo, dans le département de la Cuvette. « A travers ce projet, nous voulons transmettre aux élèves et à leurs familles, des notions de savoir dans les domaines de la gestion des déchets et de la protection de l'environnement. Nous souhaitons également faire connaître aux élèves des notions nouvelles telles que la pollution, le recyclage, le réchauffement climatique... Tout ceci dans le seul but commun de rendre leurs villes propres », a expliqué la coordinatrice du projet, Brenda Lopes. Le directeur du développement du groupe Averda en Afrique, Nicolas Achkar, justifie cette initiative par le fait que les élèves sont au centre des préoccupations de leur société. C'est ainsi, a-t-il rappelé, la responsabilité actuellement était de veiller à ce que cette génération grandisse en y

acquérant les notions nouvelles en



Le directeur du développement du groupe Averda, Nicolas Achkar/Adiac

relation avec la gestion des déchets et la protection de l'environnement. « Il est aujourd'hui prouvé que les enfants constituent les acteurs vitaux de toute communauté. Il est impératif alors de coopérer ensemble pour investir dans l'éducation des élèves du Congo et de raffiner leurs connaissances en matière de gestion des déchets », a-t-il indiqué.

L'un des temps forts de cette cérémonie, qui s'est déroulée à l'hôtel de la concorde à Kintélé, a été le dévoilement de la vidéo « Averda va à l'école ». « Dans celle-ci, nous souhaitons investir dès maintenant

et à long terme dans le raffinement de la génération congolaise. Notre contribution au Congo ne se limite pas uniquement à la propreté de la ville mais permet aussi d'éduquer, de former des jeunes

congolais. Grâce à nos campagnes de sensibilisation, nous aiderons les communautés locales non seulement à réduire leurs déchets, mais aussi à recycler beaucoup plus », a conclu Nicolas Achkar.

L'activité a connu la présence des maires des villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo et Kintélé, ainsi que de plusieurs administrateurs-maires de la ville capitale. Pour la présidente du conseil municipal, députée maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, la problématique de l'environnement est actuellement une question es-

entielle. Elle a salué, « un programme mis sur pied pour la protection de l'environnement et orienté en direction de l'école, le lieu par excellence d'imprégnation des valeurs intellectuelles, morales et civiques ».

« Si nous voulons la paix, préservons l'environnement »

S'exprimant à cette occasion, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que le milieu scolaire exige l'observation des règles et de propreté. De ce fait, il doit être entretenu et gardé propre afin d'éviter la pollution par les déchets, les mauvaises odeurs et la propagation de certains microbes et maladies pouvant compromettre le travail des apprenants et occasionner des échecs scolaires. « Les programmes d'enseignement scolaire ont prévu la dispensation des cours d'éducation civique, morale et pour la paix, les cours d'hygiène qui apprennent aux élèves plusieurs valeurs sociales et citoyennes ainsi que les notions

de propreté et de vie en communauté », a-t-il dit.

Lançant le projet, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a rappelé que cette activité participe à la pureté de l'environnement et à la survie de l'homme.

D'après Raymond Zéphirin Mboulou, l'enjeu majeur de ce siècle est la protection de l'environnement menacé par des pollutions de toute sorte, car sa non-prise en compte par l'homme pourrait, à coup sûr, mettre en danger la sécurité internationale. « Si nous voulons la paix, préservons l'environnement. Ce lien paix-environnement est un vrai point de vue global, mais il est aussi un point de vue local. C'est pour cela qu'il est impérieux pour nous tous aujourd'hui, et comme nous le savons, nous devons avec insistance enseigner aux élèves, véritables héritiers de notre planète, des pratiques qui favorisent la protection continue de notre milieu », a conclu le ministre de l'Intérieur.

Parfait Wilfried Douniama

## NÉCROLOGIE



MM. Wilson Gakosso Letcho, Gustave Koua, Isaac Gakosso, Daniel Kiba, Gotène-Goth Endzongo, Mme Henriette Tsama Gambomi, Jeanne Ngouandé et famille ont la profonde douleur d'informer les parents, ami(e)s et connaissances, du décès de leur bien-aimé, père, oncle et frère, le nommé Emmanuel Gakosso, « Tout bouge » pour les intimes, survenu ce dimanche 14 janvier 2018 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 30 de la rue Congo Texaco (vers Papa Gâteau). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

## PAIX ET SÉCURITÉ DANS LE POOL

## L'Amérique disposée à apporter son soutien multiforme

Après le lancement, le 17 janvier, des travaux de la Commission ad hoc paritaire de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool, signé à Kinkala, entre le gouvernement et les représentants de Ntoumi, l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd P. Haskell, a salué l'engagement pris par les parties signataires.

Il a fait cette déclaration à l'issue de l'audience qui lui a été accordée, le 19 janvier à Brazzaville, par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou. Todd Haskell a indiqué que son pays va apporter un soutien moral et économique aussi bien aux ex-combattants ninjas qu'aux habitants du Pool.

« C'est une étape très importante franchie dans le rétablissement de la paix dans le Pool. J'ai félicité les parties signataires pour leur courage. Le plus important est qu'elles appliquent les points contenus dans cet accord. Je suis convaincu qu'elles le feront, parce que la population de cette partie du Congo a beaucoup

souffert », a déclaré Todd Haskell. Rappelons qu'à l'ouverture des travaux de la Commission ad hoc paritaire, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou indiquait : « ...J'invite les membres de notre commission à travailler en privilégiant les intérêts supérieurs de la nation en promouvant la paix. Il y a un temps pour faire la guerre et un temps pour faire la paix. Le temps de la paix est arrivé. Travaillons donc dans ce sens ; les yeux rivés vers cette valeur divine ».

Roger Ngombé

## SÉNAT

## Pierre Ngolo invite les sénateurs à faire preuve de patriotisme

Les membres de la chambre haute du parlement sont invités, dans l'exercice de leur mandat, à intérioriser la nécessité de la discipline, de la rigueur et du patriotisme pour s'engager avec détermination sur la voie de la rupture.

Le président du Sénat s'adressait à ses collègues lors de la clôture, le 19 janvier à Brazzaville, de la session extraordinaire consacrée à l'examen et l'adoption du budget.

« Chez tous, il convient que résonne en permanence l'écho du rappel au devoir fait par le chef de l'Etat devant le parlement ré-

uni en congrès, le 30 décembre 2017 », a-t-il indiqué.

Pour Pierre Ngolo, les sénateurs devraient tourner la page aux comportements déviants du passé. « Le moment est donc venu pour qu'au-delà des déclarations, les Congolais donnent un sens vrai à la rupture par un effort soutenu de renouement effectif des habitudes et pratiques qui gênent et freinent l'envol du pays vers le développement. Ici, les sénateurs doivent être d'une implication situant au niveau du rêve constitutionnel », a-t-il martelé.

Le président de la chambre haute a, en outre, exhorté les sénateurs à

promouvoir la bonne gouvernance et les messages de la paix aussi bien au Pool que sur l'ensemble du pays, afin que les attentions et les énergies des Congolais soient consacrées à la lutte contre la crise économique et financière que connaît le pays.

« Prêchons tous et activons nous tous pour le retour de la paix au Pool, en soutenant le processus en cours. Prêchons tous la consolidation de la paix et faisons tout pour que tout se règle dans la République sans troubler la quiétude des citoyens et sans porter atteinte à la paix et à la sécurité », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

## Anguios Nganguia Engambé appelle à la tenue d'un dialogue

Le président du Parti pour l'action de la RépubliqueMâ (PAR) est allé faire part de son approche de solution à la crise du Pool au président du Sénat, Pierre Ngolo, le 19 janvier à Brazzaville.



Anguios Nganguia Engambé échangeant avec le président du Sénat

Anguios Nganguia Engambé a été reçu en audience par le président du Sénat. Il a dit avoir discuté avec Pierre Ngolo des problèmes de la République, dont celui du département du Pool pour lequel il estime que la solution ne peut venir qu'au terme d'un dialogue. « Quand je me réfère à l'histoire, celle-ci m'enseigne que quand la maison du voisin brûle, il faut aussitôt éteindre le feu. L'approche de solution de la situation du Pool a été au centre de ma rencontre avec le président du Sénat. Une fois encore, j'ai fait savoir au président qu'il faut un dialogue sur cette question. Je l'avais amorcé avec le Premier ministre à l'époque et aussi avec d'autres amis de l'opposition et même de la majorité... », a indiqué le président du PAR.

Il a également transmis au président du Sénat un message destiné au chef de l'Etat. Pour Anguios Nganguia Engambé, le projet commun de tous les Congolais, c'est la République qu'ils doivent ensemble bâtir, en dépit des appartenances idéologiques des uns et des autres. Le Pool, a-t-il souligné, est un département du Congo et ses problèmes aujourd'hui devaient concerner tout le monde.

« Nous, à l'opposition, sommes prêts à dialoguer avec la majorité et nous attendons qu'elle nous appelle. Il faut discuter avec le pasteur Ntoumi, il a été une autorité dans ce pays, il faut l'écouter », a conclu Anguios NGanguia Engambé.

J.J.K.

## LE FAIT DU JOUR

## Réinsertion

L'une des principales clauses de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signé, le 23 décembre 2017, par le gouvernement et les hommes de Ntoumi, concerne l'enclenchement le moment venu du programme de démobilisation, désarmement et réinsertion (DDR) des ex-combattants. Combien y aurait-il de gars à démobiliser et désarmer ? Et combien devrait-on réinsérer dans la vie de tous les jours ? Celle que les citoyens ordinaires, bardés de titres de gloire ou non, mènent tiraillés entre succès et échecs, entre déception et soulagement ? On le saura globalement, lorsque la commission ad hoc, qui tenait sa première réunion, le 17 janvier, à Brazzaville, communiquera les conclusions de ses travaux.

Il y a cependant dans ce programme DDR une dimension qui pourrait ne pas s'adresser qu'aux miliciens rebelles contre la République les armes à la main. Et pour cause. La rébellion du pasteur Ntoumi a eu ses éminences grises frappant aux portes des enceintes feutrées des chancelleries internationales. Certaines d'entre-elles s'y étaient jetées corps et âme, pourrait-on

dire, qu'elles ont parfois manqué à leur devoir du suivi de l'évolution de la situation sur le terrain. Or sur ce point précis, les plus radicaux ont déchanté.

Quand, en effet, l'annonce officielle avait été faite de ce qu'un accord était intervenu entre les parties dans la crise qui secouait le département du Pool depuis près de deux ans, la « rébellion » extérieure, active sur les réseaux sociaux, en était mécontente. Au fait, mécontente est peut-être une méprise de notre part. Il faut certainement dire qu'elle n'en savait pas grand-chose, elle a été surprise et est demeurée perplexe. Les premiers communiqués qu'elle a divulgués sentaient le souffre de la tourmente. Enfin, presque.

En termes de preuve de ce que les hommes mandatés par le pasteur Ntoumi ont bel et bien signé l'accord du 23 décembre 2017, on pourrait bonnement se référer à quelques signes qui ne trompent pas. Prenons la photo de famille fixant pour la postérité la première réunion des membres de la commission ad hoc autour du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin

Mboulou. Du côté du gouvernement, on y trouve certaines personnalités engagées très tôt dans les négociations avec Ntoumi quand furent signés les accords croisés de 2003. Il y a bien pourtant aussi du côté rebelle, des hommes qui sont de son bord depuis un long moment.

A supposer que les déclarations entendues des rebelles et du gouvernement appelant à ranger à jamais les armes et à cultiver la paix se traduisent par l'application intégrale de la feuille de route dessinée par le texte du 23 décembre. Que les problèmes pendants posés en cours d'exécution de l'accord trouvent leur juste solution, on voit bien que, dans ce cadre, la réinsertion recèle une dimension bien plus large que le strict cadre des rebelles armés de kalachnikovs et de fusils de chasse sortis de la brousse. Elle devra aussi toucher les idéologues de la rébellion postés à l'extérieur. Le temps pour eux de devoir recycler leur discours habituellement un peu trop fumant, et donc de se réinsérer dans le cours de la paix. Même à leur corps défendant.

Gankama N'Siah

## HUMEUR

## Les prophéties monnayées ont supplanté la moralisation !

Le constat est fait par ceux qui fréquentent les églises. Quand ils sortent de là, ils racontent le déroulement des cultes aux non-croyants. Ce déroulement, disent-ils, ne porte souvent que sur les prophéties d'argent. Or, la moralisation, à moins que les propriétaires des assemblées religieuses nous disent le contraire, occupe une place de choix dans toute rencontre religieuse, car elle conscientise les fidèles en chassant dans leur esprit les velléités du mal au profit de la bonne mentalité.

La moralisation, rappelons-le, est un processus par lequel on inculque de normes et valeurs admises dans la cité dans la mentalité des gens afin qu'ils intègrent la notion du bien et rejettent celle du mal pour une vie harmonieuse.

Alors qu'est-ce qui se passe dans certaines églises et assemblées ces derniers temps ? Peu de temps est consacré à la moralisation des fidèles. Le culte se fonde dans sa quasi-totalité sur les prophéties de bonheur, de la prospérité et des sommes colossales d'argent. Encore que les choses se passent d'une manière « inacceptable ». Tout bon fidèle, semble-t-il, que le pasteur a vu son bonheur venir dans les prochains jours est appelé à lui déverser une certaine somme d'argent par des mécanismes difficiles à comprendre. Et cela s'appelle « acte de foi ». En retour, le fidèle espère vite trouver plus, voire obtenir une grande prospérité. Et cela se passe tout le temps. Combien sont-ils ces fidèles ?

Si l'Église se voit comme l'un des cadres sociaux importants dans la formation de la mentalité religieuse, la même mentalité qui n'est pas autre que celle de la vie en société, pourquoi diable la moralisation ne devrait pas prendre le dessus sur les prophéties d'argent ? Ne pas voler, ne pas causer du tort à autrui, ne pas défier l'autorité de l'État, respecter des institutions, la hiérarchie, les aînés, etc., sont bien sûr les valeurs enseignées à l'école à travers les cours de l'éducation morale et de l'instruction civique mais les mêmes principes forment bien le corpus des valeurs morales religieuses.

Créer une église serait-il identifié à un débouché sur le marché du travail ? Si non, pourquoi s'enrichir sur le dos des fidèles à travers des prophéties qui ne parlent que d'argent ? Pire, ces gens-là évitent maintenant de prophétiser sur la fin du monde et des mariages puisque nombreux ont échoué sur ces voies. Ils préfèrent maintenant endormir les fidèles en prêchant de plus en plus sur la prospérité et le bonheur tout en jetant de côté la moralisation.

Pour conclure sur ce constat quelque peu honteux, nous reprenons des écrits d'un homme de Dieu que l'on tait le nom : « Aujourd'hui, dans les assemblées religieuses, l'argent a atteint une cote historique de survalorisation qui amène beaucoup de leaders religieux à prêcher l'argent, rien que l'argent, jusqu'à s'adonner à des pratiques fétichistes et occultes à la recherche d'onction, de puissance et de soi-disant charismes pour en avoir en abondance au mépris de l'Évangile du Maître ».

Faustin Akono

## CARAVANE DU CINÉMA CONGOLAIS

## Lancement des préparatifs de la deuxième édition

Après la récente projection à Brazzaville du documentaire « Les Aventuriers du cinéma perdu » qui retrace l'aventure culturelle et touristique qui a eu lieu du 14 au 20 août 2017 de Pointe-Noire à Madingou, Dieudonné Moyongo, ministre de la Culture et des arts, a lancé officiellement la phase de sensibilisation à la prochaine édition.

Le documentaire « Les aventuriers du cinéma perdu » est un film de 43 mn, retraçant les étapes et péripéties du périple mené par Masein Pethas, responsable de Pedroscoipa et initiateur du projet, Clara Jacob, Allassane Diallo, Johan Pempellet, Patrick Pethas, Michel Kouediatouka en vue de relancer le cinéma congolais. Cette

initiative, soutenue par le consulat général de France dans la ville océane, a permis la projection à Pointe-Noire, Hinda, Les Saras, Dolisie, Loudima, Nkayi, Madingou des films congolais : Kaka Yo, Le reveillon de Noel (fictions de Sébastien Kamba, le premier cinéaste congolais), Grave erreur (Fiction de Richi Mbebelé), Révolutionnaires (documentaires d'Hassaim Tall Boukambou), Les Temples maudits du Congo Brazzaville, Loudiman (documentaire de Masein Pethas), Pris au piège (Rodrigue Ngolo). « Les aventuriers du cinéma perdu » a été projeté pour la première fois, le 17 novembre, à Pointe-Noire, puis récemment à Brazzaville en présence du ministre de la Culture et des arts. « Une deuxième projection s'imposait à Brazzaville afin d'élargir la communication autour de la tenue de la première édition de

la caravane du cinéma congolais », a dit Masein Pethas.

Ainsi, toute l'équipe de cette caravane a fait le déplacement de Brazzaville où elle a été reçue par le ministre Dieudonné Moyongo qui a promis d'appuyer cette initiative. « L'équipe a obtenu la garantie du ministère dans l'accompagnement pour la deuxième édition de



L'équipe de la caravane s'entretenant avec le ministre de la Culture et des arts / Crédit photo DR

la caravane du cinéma congolais, à savoir la recherche des partenaires financiers, l'achat du matériel de projection et de sonorisation qui sera de temps en temps mis à sa disposition. L'autorité gouvernementale a matérialisé ce partenariat en lançant officiellement la campagne de sensibilisation à la deuxième édition de la caravane du cinéma congolais le jour de la projection du film », a ajouté le responsable de Pedroscoipa. Près de cinq cents personnes ont pris part à cette projection au nombre desquelles Mme Norma Borges Rengifo, ambassadrice du Venezuela au Congo. Ravi de la prouesse réalisée par les cinéastes, la diplomate vénézuélienne a promis de travailler avec les organisateurs de la caravane lors des prochaines éditions, tant au Congo qu'au Venezuela.

Hervé Brice Mampouya

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Isidore Mvouba exhorte les députés à renforcer le contrôle budgétaire

Dans son discours de clôture de la première session extraordinaire dite budgétaire, le 19 janvier à Brazzaville, le président de la chambre basse du parlement a indiqué que le budget de l'Etat 2018 étant voté, les élus du peuple devront veiller à son exécution et à sa totale réalisation.

Le budget de l'Etat de cette année, a déclaré Isidore Mvouba, est celui d'austérité qui a fait l'objet d'un strict cadrage du Fonds monétaire international (FMI). « Cette situation particulière suggère des nouveaux comportements, de nouvelles habitudes dans la gestion budgétaire. Il faudra faire preuve de discipline pour éviter la tentation facile d'engager des dépenses en dehors du cadrage budgétaire, car au moindre dérapage, le programme que nous aurons avec le FMI sera compromis », a-t-il rappelé.

C'est un défi, a poursuivi Isidore Mvouba, que le gouvernement doit relever. L'Assemblée nationale, a-t-il noté, peut être d'une aide précieuse dans ce domaine par le biais de la diplomatie parlementaire. « Nous avons appris à nos dépens que l'endettement est un couteau à double tranchant. S'il peut permettre à un Etat de se développer, il peut également devenir un fardeau insoutenable pour une économie, si les dépenses publiques progressent plus vite que le produit intérieur brut », a-t-il insisté.

Par ailleurs, le président de l'Assemblée nationale a relevé qu'au niveau des entreprises publiques, industrielles et commerciales, les outils de bonne gestion sont progressivement délaissés. « Que sont devenus les audits internes et le contrôle de gestion des entreprises, quand on sait que les contrôles a priori se font de manière laxiste ? La tenue des conseils d'administration et du comité de direction doit être rigoureuse pour réapprendre aux managers de la chose publique et aux administrateurs, les pratiques de saine gestion afin qu'ils se convertissent à la religion de bonne gouvernance », a-t-il indiqué.

La question de la bonne gouvernance, a signifié le président de l'Assemblée nationale, est un défi que



Isidore Mvouba/photo DR

le parlement se doit de relever suivant le triptyque ci-après : contrôler pour établir le diagnostic ; suggérer pour indiquer les approches de solutions et décider en vue des sanctions éventuelles conformément aux outils que la Constitution a mis à la disposition du parlement.

En outre, Isidore Mvouba a salué le dénouement de la crise du Pool tout en regrettant, par la même occasion, des conséquences négatives que ce conflit a entraînées sur les plans humanitaire, économique, social et infrastructurel. « Le Pool est la victime expiatoire de l'obscurantisme messianique. Malgré tout, nous osons espérer que le train sifflera bientôt à la gare de Brazzaville, que l'usine Diamond Ciment va vendre sous peu son premier sac de ciment, que les travaux de la route Ngambari-Mindouli vont reprendre ; même si certains projets sont hypothéqués par la déprime actuelle de notre économie », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

## ACCORD DE KINKALA

## Ntoumi pourrait recouvrer tous ses droits et libertés

Alors qu'il est poursuivi par un mandat d'arrêt émis par le procureur général près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, les membres de la commission ad hoc paritaire de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités dans le Pool, qui se sont réunis du 17 au 20 janvier dans la capitale, ont proposé que Ntoumi recouvre tous ses droits et libertés.

La Commission ad hoc paritaire, en décidant que le pasteur Ntoumi recouvre ses droits et libertés, lui a recommandé de garantir le respect et l'application stricts de l'accord du 23 décembre aussi bien dans ses communications que dans ses actes. Par ailleurs, en ce qui concerne le ramassage des armes détenues par les ninjas, il est essentiel de recenser et d'identifier en amont les ex-combattants afin d'éviter toute intrusion. Il a été également retenu que l'implication de Ntoumi est essentielle à la réussite de cette action.

Quant à la normalisation de la vie dans le Pool, les membres de la Commission ont reconnu que pour parvenir à la paix souhaitée, il est nécessaire de consolider le cessez-le-feu et d'arrêter les hostilités en vue de rétablir le fonctionnement de l'Etat par la réinstallation des autorités administratives, judiciaires et le redéploiement de la Force publique là où cela est nécessaire.

A ce titre, la Commission a demandé la restauration de la libre circulation des personnes et des biens en procédant à la suppression systématique des barrières informelles sur toutes les voies de communication traversant le Pool ainsi que la sécurisation desdits axes.

Dans cette même logique, les membres

de la Commission ont recommandé la réinstallation de la population dans les localités d'origine. Cette opération sera précédée par l'organisation des campagnes de vulgarisation des dispositions de l'accord et du processus de paix.

Au chapitre sur la démobilisation, insertion et réinsertion des ex-combattants, la Commission considère que les actions y relatives devraient se matérialiser par la création des centres locaux de démobilisation où les ex-combattants seraient identifiés et enregistrés.

Pour ce qui est de la garantie de la sérénité, de l'application de l'accord et du parachèvement du processus de paix, les membres de la Commission ont indiqué qu'après avoir pris connaissance de l'enjeu de cette tâche, il est important de retenir que les activités relatives à l'information et à la sensibilisation de la population au bien-fondé de cet accord sont absolument indispensables pour permettre au gouvernement d'exécuter cette tâche. La Commission a noté, par ailleurs, que Ntoumi serait l'ambassadeur le plus efficace auprès des ex-combattants.

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, qui a dirigé les travaux de cette Commission pendant trois jours, a pris l'engagement, dans son discours de clôture, de porter sur la table du gouvernement les recommandations et la feuille de route adoptées par les membres de cette structure.

Rappelons que la Commission ad hoc paritaire est composée de trente-quatre membres dont dix-sept du gouvernement et dix-sept de Ntoumi.

R.Ng.

## RÉFLEXION

## Sur la montée en puissance du yuan chinois

Rien ne rend mieux compte, finalement, de l'accession progressive de la Chine au premier rang des grandes puissances que l'intégration progressive de sa monnaie – le yuan, alias le renminbi – dans les réserves des banques centrales du monde entier. La Bundesbank allemande ayant décidé, le 15 janvier, de le faire à son tour, ce sont désormais plus de cinquante institutions monétaires qui reconnaissent la valeur de la monnaie chinoise au point de l'insérer dans leurs réserves nationales au côté du dollar américain, de l'euro, du yen japonais, de la livre sterling britannique et du dollar canadien. Une véritable révolution pour la communauté financière internationale qui, jusqu'à présent, considérait la monnaie américaine comme le plus sûr instrument monétaire de la planète.

Le yuan chinois, dira-t-on, ne représente encore que 2 % des monnaies utilisées dans les transferts d'argent à l'échelle internationale et ne saurait donc détrôner le dollar américain qui, lui, en assure plus de 40 %. Mais au train où vont les choses et compte tenu des atouts dont dispose

aujourd'hui la Chine, il se pourrait bien qu'au cours des dix prochaines années il s'impose comme la première monnaie mondiale de réserve et de change.

Résumés en quelques mots, les atouts qui mettent le yuan en avant sont en effet les suivants :

Une population qui dépasse aujourd'hui un milliard deux cents millions d'êtres humains et dont la fin de la politique de l'« enfant unique » imposée par Mao-Tse-Toung à l'époque de la Révolution culturelle provoquera, à coup sûr, une forte augmentation dans le proche avenir. Une croissance économique qui frôle les 7 % par an et qui, contrairement aux prédictions pessimistes avancées ici et là ces derniers mois, semble devoir se maintenir à ce rythme, voire même s'accélérer en raison des mesures prises ces derniers temps par les autorités chinoises pour la doper. Un marché intérieur en pleine expansion du fait de l'émergence rapide d'une classe moyenne dont les besoins et les exigences s'affirment de jour en jour, ouvrant d'ailleurs des perspectives prometteuses aux entreprises étrangères qui

se précipitent déjà pour saisir les opportunités qui en découlent. Une ouverture vers le monde dont la stratégie des nouvelles Routes de la soie lancée par le président Xi Jinping va accélérer le processus au point de faire de la Chine la première puissance mondiale, avec toutes les conséquences économiques, financières et monétaires que cela aura inévitablement.

L'Afrique étant devenue l'un des axes majeurs de la diplomatie chinoise en raison de sa masse humaine, de son dynamisme économique, de l'ampleur de ses ressources naturelles, du marché potentiel qu'elle constitue et des ambitions stratégiques de ses dirigeants, il est fort probable que le continent deviendra très vite – si ce n'est déjà fait – l'un des objectifs principaux de l'émergence du yuan à l'échelle mondiale. Ce qui pourrait bien, à terme rapproché, modifier profondément les relations que le continent africain entretient avec les monnaies occidentales qui, jusqu'à présent, dominaient la sphère financière mondiale.

Affaire à suivre donc. Et de très près !

Jean-Paul Pigasse